

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DU PERCHE SARTHOIS

PARCOURS DÉCOUVERTE



MAISONCELLES-TRESSON

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Introduction

Les communes de Maisoncelles et Tresson sont situées au Sud-Ouest du Pays du Perche Sarthois qu'elles ont rejoint en 2000 et dont elles ont intégré le Pays d'art et d'histoire en juin 2017. Depuis 2015, elles sont dans le canton de Saint-Calais et, depuis le 1^{er} janvier 2017, dans la communauté de communes du Gesnois Bilurien.

UN TERRITOIRE DE TRANSITION

Limitrophes, les deux villages de Maisoncelles et Tresson sont situés sur la bordure occidentale du plateau de Saint-Calais. Le territoire se caractérise surtout par des dépôts tertiaires (Cénozoïque) argilo-sablonneux souvent mêlés de silex. La présence de conglomérats de grès de même origine est particulièrement marquante dans ce secteur; les toponymes "les Perrous" à Maisoncelles, "les Perrons" ou encore la route "des Perrées" à Tresson en témoignent. Toutefois par endroit, notamment dans la vallée de l'Etangsort, sables, craies et marnes du Crétacé

(Secondaire / Mésozoïque) affleurent. Le territoire est irrigué principalement par L'Etangsort qui appartient au bassin du Loir. Il prend sa source dans un étang situé dans le bois de la Coudraie, à la limite des communes de Bouloire et Maisoncelles. Intermittent sur la commune de Maisoncelles qu'il sillonne du Nord-Est au Sud-Ouest, il rejoint ensuite Tresson où il s'enrichit de deux autres ruisseaux et devient permanent. Il conflue avec la Veuve à Courdemanche. Le village de Maisoncelles offre un paysage de transition entre les bassins de l'Huisne et du Loir; cet aspect est

particulièrement sensible lorsqu'on l'aborde en empruntant la D 34. Après le petit vallon où se blottit le bourg, on gagne rapidement le plateau dont les paysages aujourd'hui assez ouverts forment la limite avec Tresson. Puis, on s'enfonce dans la vallée de l'Etangsort pour rejoindre le village de Tresson, où la présence plus marquée de la pierre calcaire et de l'ardoise, dans l'architecture traditionnelle, annonce la vallée du Loir.

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT

D'un point de vue historique, les villages de Maisoncelles et Tresson apparaissent comme des territoires de passage de longue date. La présence humaine est attestée au néolithique à Tresson, où se situe un dolmen à la limite de la commune de Saint-Mars-de-Locquenay, dans les Sapins des Pauvres. Les deux communes ont pour point commun d'être situées sur le parcours de voies anciennes, peut-être antiques. En effet, la voie Le Mans-Orléans venant de Bouloire et se dirigeant ensuite vers Saint-Calais traversait Maisoncelles

du Nord à l'Est. Son tracé étudié au milieu du XIX^e siècle par les érudits Voisin et Diard a pu être reconnu dans la commune, de La Janverie à La Basse Folie. Actuellement, le chemin de randonnée emprunte une partie de cette ancienne voie connue des habitants sous l'appellation "chemin rouge" en raison de l'abondance des scories de forges qui ont servi à son encaissement. Un embranchement se détachait de cet axe de communication à Challes pour rejoindre Blois et Tours via la vallée du Loir; il passait par Volnay et Saint-Mars-de-Locquenay avant de traverser Tresson pour rejoindre

Montreuil-le-Henri. Cette voie, connue sous l'appellation "chemin ferré", parcourait la commune de l'Ouest au Sud où elle a été repérée en plusieurs endroits entre les Rotes et les Chausselières. Le tracé de la D208 actuelle reprend sensiblement sa trajectoire jusqu'à l'Hommeau avant de poursuivre en direction de Champ Ferré et du carrefour des Quatre Vents. En l'absence de recherches archéologiques, l'occupation ancienne de Maisoncelles et Tresson demeure obscure.

Malgré une première mention *Mesoncelli* tardive, au XI^e siècle, l'origine du nom Maisoncelles renvoie à une occupation probable dès l'époque romaine. En effet, le terme Maisoncelles provient du latin *mansio* associé au suffixe *icella* signifiant en français, relais, gîte d'étape sur une voie romaine. Quant à l'appellation Tresson, elle renverrait à un nom d'homme gaulois. Elle apparaît sous la forme *Tritionem* à la fin du VI^e siècle dans la charte de fondation de l'abbaye Saint-Vincent du Mans qui atteste de l'existence d'une villa gallo-romaine.



Vue du bourg de Tresson depuis l'école.



Rue principale de Maisoncelles au début du XX^e siècle.



L'arrivée à Maisoncelles par la D90.



Dolmen situé dans les Sapins des Pauvres (propriété privée), en limite de Tresson et de Saint-Mars-de-Locquenay. © Perche Sarthois



Vue aérienne de Maisoncelles dans les années 1950.



Détail de maison, bourg de Maisoncelles, rue de l'École.



Ancien logis et bâtiments agricoles de Vauboulon à Tresson.



Vue aérienne du bourg de Tresson.

Détenue par le chapitre Saint-Julien, ce grand domaine agricole fut ainsi donné en 572-573 par l'évêque Domnole à l'abbaye Saint-Vincent. C'est ainsi que se constitua le prieuré de Tresson qui subsista jusqu'à la Révolution. De ce fait, il est probable que la paroisse de Tresson se soit développée très tôt même si les premières mentions en tant que telles, comme celles de l'église, n'apparaissent qu'à la fin du XI^e siècle.

Le domaine du prieuré constituait, du Moyen Âge à la Révolution, une seigneurie

avec droit de moyenne et basse justice. Important à l'origine, il fut amputé progressivement au cours de l'époque médiévale au profit de seigneurs féodaux. Parmi eux, le seigneur de la Raturière, dont le château surplombait la vallée de l'Etangsort et le bourg, s'affirma comme seigneur de paroisse avec droit de haute, moyenne et basse justice. Des domaines satellites vinrent peu à peu compléter ces deux principaux domaines seigneuriaux, parmi eux Chavenay, Vauboulon, la Jeulinière, le Pavillon, Chesnehault (Chênebault), les Bois ou encore les Hayes. Ils connurent une destinée très

variable au gré des alliances et rachats dont ils furent l'objet au fil du temps, cependant tous conservent dans leur état actuel quelques témoignages de leur importance passée. Le développement de Maisoncelles semble lié à celui de la féodalité, époque au cours de laquelle se constitua peu à peu l'importante seigneurie de Maisoncelles. Celle-ci relevait de la châtellenie de Saint-Calais puis directement de Vendôme à partir de la fin du XVI^e siècle. Les seigneurs de Maisoncelles

détenaient la seigneurie de paroisse et possédaient un domaine étendu à la fin du Moyen Âge. Il se composait de terres, bois, étangs et métairies principalement à Maisoncelles et dans les paroisses voisines d'Evailly, Tresson et Ecorpain. De plus, la terre de Maisoncelles comprenait des droits féodaux disséminés dans de nombreuses localités, d'Ecorpain à Sougé-sur-Loir en passant notamment par Sainte-Cérotte, Saint-Mars-de-Locquenay, La Chapelle-Gaugain. Néanmoins, la seigneurie de Maisoncelles perdit de son importance à

l'Epoque Moderne. En effet, appartenant à la famille d'Illiers à la fin du Moyen Âge, elle passa par mariage aux Chabot, seigneurs de Bouloire, dont l'héritière épousa le puissant Jehan de Maillé de La Tour-Landry. Ce dernier réunit les terres de Maisoncelles et Bouloire qu'il fit ériger en baronnie de Bouloire, en 1593. Dès lors, le château de Maisoncelles, installé au lieu-dit la Cour, fut rapidement délaissé au profit de celui de Bouloire.

Qu'il soit d'origine laïque ou religieuse, le développement des domaines seigneuriaux contribua à la mise en valeur des terres et au développement du peuplement. Cependant Maisoncelles, dont le territoire ne s'étend que sur 1110 hectares, resta un village très modeste, en témoigne le caractère restreint du bourg limité à quelques maisons s'étirant le long de l'axe Bouloire-Tresson. Sa population atteignit toutefois 558 habitants dans les années 1830, dont 90 dans le bourg. En revanche, Tresson dont l'étendue est presque trois fois plus importante (2922 hectares) donna lieu à un

bourg plus important et surtout à de nombreux écarts disséminés dans la campagne. Sa population compta au maximum, en 1831, 1504 habitants. La commune de Tresson fut d'ailleurs momentanément chef-lieu de canton de 1790 à 1801, avant d'être rattachée à celui de Bouloire. Outre les activités commerciales et artisanales concentrées dans les deux bourgs, l'économie traditionnelle reposait essentiellement sur l'agriculture. Le tissage du chanvre semble avoir été

relativement important dans les deux communes jusqu'au XIX^e siècle. Ainsi, Julien-Rémy Pesche signale 50 métiers à tisser en 1790 à Maisoncelles. Mais cette activité dut décliner assez vite ensuite puisqu'il ne mentionne plus que quatre tisserands dans les années 1830. Aussi, l'agriculture est restée l'activité principale de ces deux communes malgré des sols assez ingrats rendant son développement difficile avant l'avènement des amendements artificiels. Les landes encore nombreuses au XIX^e siècle à Tresson en témoignent. Certaines furent plantées en pins à défaut de pouvoir être cultivées.



Ancien manoir des Bois à Tresson au début du XX^e siècle.



Ancien bordage de la Petite Ruche à Tresson. © P. Chosson



Détail de la cheminée de Chênebault à Tresson, blason, 1578. © Perche Sarthois



Vue du bourg de Maisoncelles.



Eglise Notre-Dame de Maisoncelles.



Détail de corniche, église de Maisoncelles.

J.-R. Pesche signale 24 fermes à Maisoncelles dont huit principales et 76 à Tresson dont 21 métairies vers 1830. Au XIX^e siècle, les terres produisaient des céréales diverses, du chanvre, du trèfle et beaucoup de pomme de terre. L'élevage augmenta progressivement notamment grâce au développement des prairies artificielles qui se substituèrent aux pâturages de maigre qualité. L'exode rural qui toucha l'ensemble des campagnes à partir de la fin du XIX^e siècle fit peu à peu décliner la popula-

tion des deux communes qui, au recensement de 2014, atteignait 454 habitants pour Tresson et 188 pour Maisoncelles. A l'image de nombreuses communes rurales, ces villages accueillent désormais de nombreux néo-ruraux. Aussi, selon l'Insee, plus de soixante-dix pour cent des actifs exercent un emploi à l'extérieur des communes, principalement dans le secteur de Saint-Calais / Bessé-sur-Braye mais parfois beaucoup plus loin, au Mans notamment. Aujourd'hui, il reste quatre fermes en activité à Maisoncelles et 12 à Tresson; ces exploitations aux productions assez diversifiées

regroupent les terres de nombreuses fermes abolies peu à peu depuis les années 1950. La commune de Tresson conserve des artisans et parvient à maintenir quelques commerces et services de proximité. Ces activités combinées à une vie associative et culturelle riche contribuent à maintenir le lien social dans les deux villages réunis depuis 1978 au sein du Sivos de l'Etangsort. Ce syndicat gère l'école dont les locaux sont situés à Tresson.

Cette dynamique actuelle s'illustre notamment par la présence d'une compagnie de spectacle vivant, le Cirque d'Anges Heureux, installée au sein de l'ancien garage du bourg de Tresson. Elle développe depuis 10 ans des spectacles et une école de cirque.

Parcours-découverte de Maisoncelles

Un itinéraire de 6 km (1h30) pour découvrir le bourg de Maisoncelles et son environnement, au départ de l'église.

La physionomie du bourg de Maisoncelles a peu changé depuis le XIX^e siècle. Seul l'étang dit "de l'église" situé, en bordure de la rue principale, au creux du vallon de l'Etangsort, a disparu vers 1950. Quelques maisons ont complété la quinzaine qui existait déjà de part et d'autre de l'église.

1 L'ÉGLISE NOTRE-DAME

L'église Notre-Dame est un monument sobre et imposant dans le modeste bourg de Maisoncelles.

L'architecture de l'église

Elle est composée d'une nef unique prolongée par un chevet plat. Cet espace s'ouvre au Nord sur une chapelle

flanquée d'une sacristie. La toiture, complétée d'une flèche servant de clocher, combine couverture de tuiles et d'ardoises. Le volume principal de l'église remonte probablement au XII^e ou XIII^e siècle sans qu'on puisse le dater précisément. L'édifice a sans doute été restauré comme la plupart des églises de la région au XVI^e siècle, grâce au renouveau économique qui fit suite à la fin de la guerre de Cent Ans. C'est d'ailleurs à cette période que l'église fut agrandie de la chapelle, en témoignent les

départs de voûtes et leurs consoles sculptées. La sacristie, présente sur le cadastre de 1834, a sans doute été ajoutée au XVIII^e siècle, époque où beaucoup sont construites pour répondre aux exigences de la Contre-Réforme. L'édifice présente des percements hétéroclites et un début de corniche en pierre calcaire à l'Ouest de la nef, signe de divers remaniements au fil du temps. La tradition locale rapporte que cette corniche proviendrait de l'ancien manoir seigneurial de la Cour détruit, sans que ce fait ait pu être vérifié. La façade Ouest a subi de nombreuses modifications à la fin du XIX^e



Ancien mécanisme de l'horloge de l'église de Maisoncelles conservé à la mairie.



Peinture murale du mur Sud de l'église, XVI^e s.



Détail du portail de l'église : appareillage de pierres de grison.



Vue du chœur de l'église.



Peinture murale du mur Nord de l'église, XVI^e s.



Vue de la chapelle Nord de l'église.



Détail de statue insérée dans le mur de la sacristie de l'église.

siècle ou au début du XX^e siècle. Elle présente un premier niveau de maçonnerie constitué essentiellement de blocs de grisons équarris. Cette pierre est relativement rare dans le secteur mais visible sur quelques églises du Pays Calaisien, comme celles de Rahay ou de Sainte-Osmane. Surmonté d'une grande baie en plein cintre bouchée à une époque indéterminée, le portail était complété d'un "balet". Cette sorte d'auvent protégeait la porte et abritait les paroissiens lors des réunions

de la communauté d'habitants. Encore attesté en 1890, le "balet" fut sans doute détruit au moment de l'aménagement de la place après le transfert du cimetière en 1902. Dans la même période, le portail fut modifié tel qu'on peut le voir actuellement. Le mur sud de la nef conserve encore une épure tracée pour servir de modèle à sa réalisation. Enfin, le pignon fut complété d'une horloge commandée à l'entreprise Gourdin de Mayet, en 1907, par Florent Cissé et sa femme, Anastasie Coutable, domiciliés au lieu-dit "La Neue", comme l'indique la plaque posée sur son mécanisme aujourd'hui conservé à la mairie.

L'intérieur de l'église

Sans toutefois être désaffectée, l'église de Maisoncelles est fermée au public depuis 2010 environ pour des raisons de sécurité. En effet, au fil des derniers siècles, l'absence de travaux et quelques remaniements de charpente inadaptés ont aggravé peu à peu l'état de l'édifice qui menace aujourd'hui ruine. L'intérieur est intégralement couvert d'un lambris polychrome ancien. Peu de mobilier subsiste en dehors des fonts baptismaux de marbre noir et d'une série de bancs.

Le mur Nord conserve une plaque commémorant les soldats victimes de la Première Guerre mondiale ainsi qu'une inscription funéraire de 1557. Ce même mur Nord conserve également, comme le mur Sud du chœur, une peinture murale du XVI^e siècle. La première représente saint Jacques le Majeur, identifiable à son bourdon et à son chapeau, et la seconde, un évêque accompagné de deux personnages. Il est possible que d'autres décors peints soient conservés sous le badigeon blanc qui recouvre le reste de l'édifice. Le chœur ne conserve qu'un autel-tombeau et un tabernacle du XIX^e siècle.

Toutefois, un retable a pu exister par le passé si l'on en juge par la baie bouchée du pignon et l'ouverture tardive du mur Sud. L'autel présente pour seul décor les statues du Christ en croix, de saint Jean et de la Vierge. Ces sculptures en bois polychrome du XVII^e siècle formaient autrefois la poutre de gloire fixée sur le poinçon et l'entrait de la charpente, à la limite de la nef et du chœur. Enfin, trois autres statues sont encore conservées, deux de part et d'autre de l'autel de la chapelle latérale et une statue monumentale de la Vierge à l'Enfant dominant le chœur.

Les anciens se souviennent que d'autres éléments ornaient l'église par le passé ; parmi eux, un chemin de croix ou encore une huile sur toile du XVII^e siècle représentant l'Annonciation. Cette dernière serait actuellement conservée à Bouloire. Ainsi, l'église de Maisoncelles, dans un état préoccupant, nécessite une restauration d'ensemble. Espérons qu'elle puisse être réalisée. En effet, outre son usage religieux limité depuis longtemps, l'édifice présente une dimension culturelle et symbolique forte au cœur du village. Il s'agit de l'un des rares édifices emblématiques de

l'histoire de Maisoncelles avec la mairie et l'ancienne école. De plus, du point de vue paysager, il s'agit d'un élément majeur du bourg. Sa silhouette imposante rythme l'axe Est-Ouest de la petite agglomération et structure sa trame bâtie. *Au chevet de l'église, prendre la rue de l'Ecole. Vous verrez sur droite, juste après le lavoir, l'ancienne école au N°5.*

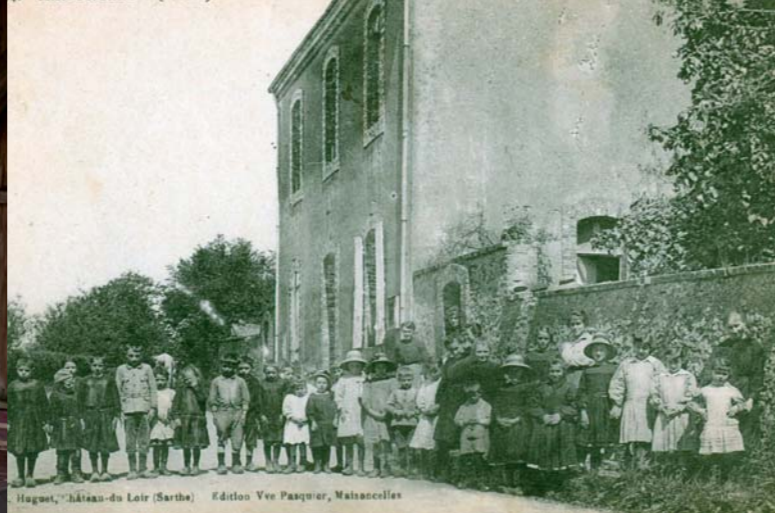
2 L'ANCIENNE ÉCOLE

Comme nombre de communes rurales, Maisoncelles se dota lentement d'équipements publics dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ainsi en 1854, comme l'indique un courrier du maire, Jean Soulard, au sous-

préfet de Saint-Calais, le village ne disposait encore que d'une école privée dont l'enseignant était logé par le curé, faute de ressources pour la mise en place d'une école publique. Pour pallier cette situation, la commune fit l'acquisition en 1855 d'une maison avec "un atelier à toiles" au pignon pour y installer une école et la mairie. Cette propriété était située en face de l'église à l'angle du chemin de la Cour. Rapidement la municipalité envisagea de reconstruire cette maison en mauvais état. Mais, après plusieurs reports faute de moyens, ce projet fut



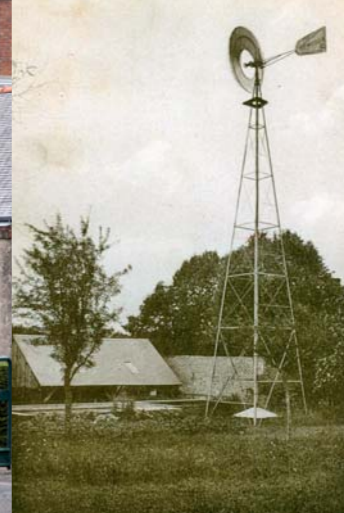
Vue depuis le lavoir de Maisoncelles.



Ancienne école de Maisoncelles depuis la rue de l'École.



Vue actuelle de la cour de l'ancienne école de Maisoncelles.



Éolienne alimentant le lavoir de Maisoncelles de 1927 à 1938.



École de Maisoncelles de 1956 à 1983, actuellement salle des fêtes.

définitivement abandonné en 1868, suite à l'avis défavorable de M. Vigneau, architecte d'arrondissement qui invoqua des problèmes géologiques liés à la proximité du ruisseau. Finalement, la commune fit l'acquisition, au milieu des années 1870, d'un terrain route de Coudrecieux où l'école fut construite en 1878. Elle comprenait à l'origine au rez-de-chaussée la mairie et une cuisine; un corridor central donnait accès à la classe mixte située sur l'arrière et un escalier desservait les trois pièces de l'étage destinées au logement de l'instituteur. L'accroissement du nombre

d'enfants scolarisés entraîna l'agrandissement de l'école en 1897. Ainsi, une seconde classe fut construite dans le prolongement de la première. Devenue trop petite et inadaptée aux besoins modernes, une nouvelle école fut construite en 1956 sur un terrain situé à l'arrière. Les anciens locaux scolaires furent convertis en cantine avant d'être à nouveau partiellement utilisés comme classe unique de 1983 à 2006. Toujours propriété communale, l'ancienne école est occupée par un logement et une salle pour les associations. Son élévation est très caractéristique des écoles construites sous la Troisième République, par sa façade

ordonnancée et simple, par son plan et ses annexes : préau, anciennes toilettes et pompe ajoutée en 1904.

Faites quelques mètres en revenant sur vos pas pour emprunter l'espace Prosper-Soulard.

3 ESPACE PROSPER-SOULARD

Ce passage a été dédié en 2010 à Prosper Soulard, ancien maire, qui dirigea la commune de 1859 à 1911.

Le lavoir communal semble déjà exister en 1927 lorsque, pour pallier les difficultés de maintien de l'eau, la commune créa un puits et une réserve de

12 m³ alimentée grâce à une éolienne. Cette réserve était très prisée des éleveurs locaux qui venaient y remplir leur tonne pour abreuver leurs animaux, à tel point qu'il fallut la compléter d'un second réservoir en 1930. La même année, le lavoir fut couvert pour protéger les laveuses des intempéries. Puis, suite à l'électrification du bourg, l'éolienne fut remplacée par un moteur électrique en 1938 et vendue en 1962.

La restauration du lavoir à la fin des années 2000 par la communauté de communes du Pays Bilurien modifia sensiblement l'édifice dont les façades Ouest et Sud étaient couvertes à l'origine. Devenu

un espace d'agrément, on préféra recouvrir d'un bardage les pans Est et Nord du lavoir afin d'en augmenter la visibilité depuis la rue de l'École.

Poursuivez par ce passage en direction de la salle des fêtes et de la mairie.

4 LA SALLE DES FÊTES

Cette salle des fêtes est l'école construite en 1956 sur les plans de l'architecte manceau Le Berre. Comportant à l'origine deux classes, ce bâtiment à l'architecture moderne correspondait aux normes éducatives de l'époque. Il était spacieux et très lumineux grâce à sa façade Sud vitrée. En 1983,

la commune transféra l'unique classe subsistante dans l'ancienne école pour transformer le bâtiment en salle des fêtes.

Depuis le parking, vous verrez la mairie qui n'est autre que l'ancien presbytère. Après avoir observé la façade arrière et le puits, jadis situé dans le jardin, empruntez le passage sur gauche pour découvrir la façade avant de rejoindre la rue du Val de Loir.

5 LA MAIRIE, ANCIEN PRESBYTÈRE

Une autre maison, située sur droite, à la sortie du bourg en direction de Bouloire a conservé le toponyme "ancien

presbytère", fonction qu'elle conserva jusqu'à sa vente comme bien national en 1796. Le nouveau presbytère fut acquis par la commune en 1833 et occupé par un desservant jusqu'au début du XX^e siècle. Alexandre Brunet semble avoir été le dernier curé à y résider jusqu'en 1906. Il s'agissait d'un bâtiment sans étage mais assez imposant en raison de sa construction en rez-de-chaussée surélevé. Il fut transformé en logement et en mairie par la suite. La mairie s'y est installée sans doute assez vite après le départ du curé même si au début, seules les réunions y avaient lieu. En effet, en 1950, l'accueil

du public et le secrétariat se déroulaient dans l'école car l'instituteur occupait, comme souvent jusqu'à la fin du XX^e siècle, la fonction de secrétaire de mairie.

Le bâtiment aujourd'hui complètement restructuré pour les besoins de la mairie conserve toutefois son ancien four à pain dans un local attenant.

Prenez la rue du Val de Loir en direction de Tresson sur quelques dizaines de mètres, puis faites un petit détour par le premier chemin à droite depuis lequel vous pourrez apercevoir la cave de la Neue.



Puits du presbytère de Maisoncelles.

La Neue à Maisoncelles : intérieur de la remise.

La Neue : vue extérieure de la cave.

La Neue : la remise et, à l'arrière-plan, la cave.

Sainte-Hélène à Maisoncelles.

6 LA NEUE

Le toponyme “la Neue” n’est autre que la déformation du mot *noüe* qui a également donné lieu aux termes locaux *noée* ou *nouette* pour désigner des lieux humides et encaissés. D’ailleurs au début du XX^e siècle, le lieu est parfois mentionné “la Noue”.

La Neue est une ancienne ferme, qualifiée de bordage en 1834. Elle était exploitée par son propriétaire Joseph Cissé dont les descendants furent propriétaires jusqu’en 1927. Elle est restée une ferme de quelques hectares jusque dans les années 1970. Aujourd’hui, le lieu conserve encore ses

anciennes dépendances agricoles même si certaines ont disparu au profit de l’agrandissement de la maison d’habitation. Parmi ces annexes agricoles, la plus originale est une cave semi-enterrée construite après 1834. Depuis le chemin, à l’entrée du site, un monticule de terre recouvre une ancienne cave qui fut associée, peut-être dans un second temps, à une remise construite devant la porte d’accès. Ce type de cave est présent dans le Perche Sarthois principalement au Sud de Saint-Calais et de Bouloire. Si certaines sont attestées comme cave à vin, d’autres semblent avoir été utilisées essentiellement comme

réserve de pommes de terre dont la culture s’est diffusée dans le Maine au XVIII^e siècle. D’ailleurs, vers 1830, l’érudit J.R. Pesche signale l’importance de sa production dans la commune; en revanche il ne mentionne déjà plus de vignes dont la production fut probablement abandonnée à la fin du siècle précédent. A l’image de la plupart des caves de la région, celle-ci est recouverte d’une voûte surmontée d’une épaisse couche de terre permettant de maintenir une température et une hygrométrie constantes. Son ouverture principale est

assez large, peut-être pour faciliter le stockage de fûts de cidre, autre production courante au XIX^e et XX^e siècle. Une autre ouverture, de petite dimension, pratiquée au Nord-Est de l’édicule, permettait de décharger les pommes de terre apportées par tombereau d’après les anciens du village. Dans son état actuel, cette construction soulignée de briques est caractéristique des années 1900 environ.

Revenez à présent sur vos pas pour accéder au carrefour où vous vous arrêterez un instant pour voir la maison de Sainte-Hélène avant de traverser pour prendre le chemin en direction du Pelotoir.

7 SAINTE-HÉLÈNE

Cette maison fut construite peu après 1858, année au cours de laquelle le curé de Nuillé-le-Jalais, Julien Boizard, acheta la parcelle à Pierre Leroux et Marie Verdier, cultivateurs aux Haies à Tresson. Il fit construire la maison qu’il revendit en 1867 aux époux Papillon-Gaschet. La fonction religieuse du commanditaire de cette maison et le souvenir récent de l’emprisonnement de Napoléon sur l’île de Sainte-Hélène expliquent peut-être le choix de ce toponyme. Cette maison fut conçue à l’origine pour accueillir deux

habitations distinctes; en témoignent les deux portes d’accès en façade et les deux pignons à cheminée. Malgré son volume modeste, cette maison a un caractère soigné. En effet, elle est bâtie sur une cave semi-enterrée, phénomène plutôt rare pour les maisons du pays. De plus, ses ouvertures et sa niche en plein cintre ainsi que l’utilisation de la brique locale pour la corniche et l’encadrement des baies lui confèrent sobriété et élégance. La niche située en façade abrite une statue de la Vierge qui fut un objet de dévotion populaire. En effet, la mère de la propriétaire actuelle participait dans son enfance, dans les

années 1930, à la procession du 15 août, jour de l’Assomption. Celle-ci partait de l’église après les vêpres pour se rendre au lieu-dit Sainte-Hélène, où la statuette était descendue de sa niche pour permettre aux enfants du village de la couvrir de pétales de roses en disant des prières. Ce lieu, très bien conservé, garde entre autres curiosités, un buis très ancien dans la cour et, sur la façade, un repère de nivellement signalant la maison à 156 m au-dessus du niveau de la mer.

Traversez la route Maisoncelles-Tresson et prenez en face le chemin rural qui vous conduira

jusqu’à la D90. Tournez à droite pour l’emprunter sur 250 m environ, puis tournez à gauche pour emprunter le chemin du Pelotoir.

8 LE PASSOIR, UN EXEMPLE D’ANCIENNE FERME

Sur ce chemin, vous verrez de part et d’autre d’anciennes fermes qui pour la plupart sont aujourd’hui devenues de simples résidences. La première d’entre elles, le Passoir, sur gauche à l’entrée du chemin du Pelotoir, existait avant la Révolution puisqu’elle fut vendue comme bien national en 1794 avec le reste des terres de la baronnie de



Le Passoir à Maisoncelles, ancienne dépendance agricole. © J. Dangeul

Maisoncelles : ferme de la Blottière dans son environnement. © D.R.

Arbre têtard (trogne) en hiver.
Dessin Dominique Mansion.

Maisoncelles : chemin creux entre la Blottière et la route de Coudrecieux. © J. Dangeul

Bouloire. Celle-ci était alors possédée par Henri-Marie Dornant, qui en devint propriétaire peu avant la Révolution et en fut dessaisi pour cause d'émigration. Les bâtiments furent vendus à Louis Plais, tisserand à Tresson, avec 38 journaux de terre soit environ 16 ha, ce qui en faisait une exploitation assez importante pour l'époque. Ces anciennes fermes conservent, malgré leur transformation, des vestiges de constructions anciennes à l'image de l'ancienne dépendance située au fond de la cour du Passoir.

Elle renferme encore un mur en pan de bois et torchis. Ce mode de construction, autrefois très répandu dans ce secteur, n'est conservé aujourd'hui qu'à l'état résiduel comme matériau de plancher ou pour des murs souvent intégrés dans des constructions plus vastes. C'est le cas ici comme dans l'exploitation de la Blottière près de laquelle vous passerez à quelques centaines de mètres. En effet, au XX^e siècle, le torchis fut perçu comme un matériau pauvre à l'heure de l'avènement des matériaux industriels. Cette image négative combinée à la perte des savoir-faire entraîna sa disparition progressive.

Poursuivez toujours sur ce chemin. Vous laisserez sur droite un pavillon récent au lieu-dit la Vigne, puis le Pelotoir et la Lucrècerie. Continuez toujours tout droit en direction de la ferme de la Blottière.

9 LA BLOTTIÈRE

Située aujourd'hui dans un vaste paysage de champs ouverts, cette grande exploitation agricole est impressionnante par la dimension de ses bâtiments. Elle illustre bien le mouvement d'intensification de l'agriculture depuis le dernier tiers du XX^e siècle. En effet, jusqu'à l'après-guerre,

la campagne de Maisoncelles était constellée de petites exploitations familiales orientées dans l'élevage et la polyculture sur une surface n'excédant guère une dizaine d'hectares en général. Mais à Maisoncelles comme ailleurs, ces fermes, encore au nombre d'une trentaine à la fin des années 1970, ont disparu peu à peu pour laisser la place à quelques exploitations qui se partagent l'ensemble des terres aujourd'hui regroupées en vastes parcelles. Ainsi, l'EARL Blottipig exploitée depuis 2012 par M. et Mme Mortier comprend un atelier de 200 truies nourries grâce aux cultures de blé, d'orge et de maïs, réparties sur

110 hectares alentour. Ces terres proviennent de plusieurs anciennes exploitations dont la Basse Folie, abolie vers 1990. La Blottière est l'une des quatre fermes de la commune. Néanmoins la variété des terroirs locaux permet de maintenir une certaine diversité agricole puisque, outre des productions hors-sol combinées à la céréaliculture, Maisoncelles conserve des fermes orientées dans l'élevage bovin, soit pour la production laitière, soit pour la viande. Ces exploitations ont permis le maintien d'un paysage de bocage dans une partie de la commune comme nous le verrons un peu plus loin.

Arrivé au carrefour, tournez à gauche pour emprunter une portion de chemin qui vous conduira au bout de 800 m environ sur la route de Maisoncelles à Coudrecieux.

10 UN ANCIEN CHEMIN CREUX ET SES ARBRES TÊTARDS

Cette portion de chemin creux est représentative du paysage des environs jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle. En effet, la division au fil du temps du territoire en une multitude de lieux généra un réseau de

chemins secondaires. Les chemins et parcelles étaient délimités par des haies plantées sur des talus bordés de fossés permettant l'écoulement des eaux. Les haies composées d'essences diverses pouvaient contenir des arbres de haut jet, principalement des arbres fruitiers dont le bois précieux était souvent destiné à faire des meubles. C'était le cas du poirier ou du merisier, ou du bois d'œuvre, dans le cas du chêne notamment. Mais la plupart des essences présentes dans les haies servaient à produire du bois de chauffage. Pour ce faire, les haies faisaient l'objet de clauses particulières dans les baux pour signaler aux

locataires leurs droits d'usage et obligations d'entretien. Ainsi, ils avaient le droit d'émonder la haie une seule fois pendant leur bail afin de préserver la ressource. Aussi, les chênes, charmes, érables champêtres et autres étaient traités en têtards; en témoignent quelques beaux exemples sur le bord de ce chemin. Ces arbres appelés localement "trognons" en raison de leur silhouette étaient omniprésents dans le bocage du Maine et du Perche. Suite à l'émondage à intervalles réguliers, à environ deux mètres de hauteur pour préserver les jeunes pousses du



Maisoncelles : Villa des Maisonnets.

Villa des Maisonnets : jardin avec arbres à perruques et conifères.

Villa des Maisonnets : anciennes dépendances. © J. Dangeul

L'étang de Chalumeau à Maisoncelles. © J. Dangeul

Plan du bourg de Maisoncelles montrant l'étang de l'Eglise en 1890. Archives Départementales de la Sarthe, 2 O 179/9.

bétail, la cicatrization des points de coupe entraînait la formation d'un bourrelet. Les têtards tendent à disparaître depuis les années 1970-80 ; en effet, les anciens usages locaux tombèrent en désuétude avec le recul du chauffage au bois et l'avènement de l'agriculture moderne. La haie est désormais souvent traitée en cépées et même lorsque les têtards sont émondés, l'intervalle trop long entre deux coupes met souvent en péril la survie de l'arbre.

Arrivé à la route Maisoncelles-Coudrecieux, tournez à gauche en direction du Grand Chalu-

meau et des Maisonnets. Faites environ 500 m et arrêtez-vous près de la Villa des Maisonnets.

11 LA VILLA DES MAISONNETS

Les Maisonnets formaient autrefois un hameau agricole dont les bâtiments s'organisaient au bout du chemin situé à gauche de la route actuelle, qui remplaça un chemin nommé "La ruelle aux Loups", aliéné en 1901. Le lieu était occupé par les familles Emmonet et Soulard. Les Soulard sont très anciennement implantés dans la commune; deux d'entre eux furent maires : Louis Soulard d'abord puis surtout Prosper, maire de 1859 à 1911.

Ce dernier était dit fermier au bourg à la fin de sa vie mais possédait de nombreuses terres dans le voisinage des Maisonnets, parmi lesquelles l'Étang exploité par sa fille Rose et son gendre Emile Papillon, et une parcelle nommée la Fripoterie. Après la mort de Prosper Soulard en 1913, les époux Papillon en devinrent propriétaires en 1926 et firent construire pour leurs vieux jours, vers 1935, la Villa des Maisonnets sur la parcelle de la Fripoterie. Remplacés par leur fils Emile à la ferme de l'Étang, ils s'y installèrent en 1936.

Témoignant du développement du tourisme et de l'architecture balnéaire, l'appellation Villa des Maisonnets fut préférée au nom de la parcelle. Toutefois, la maison est plutôt conforme aux maisons de bourg construites à la même époque. A l'instar de beaucoup d'entre elles, sa façade modeste est encadrée de briques flammées produites dans les briqueteries locales, comme celle du Feigner dans le village voisin de Coudrecieux. La corniche est particulièrement soignée. Ce lieu est remarquable par l'état de conservation de la maison mais aussi de ses petites dépendances, qui permettaient l'élevage d'une basse-cour, et de son jardin. En effet, il a

conservé ses dispositions anciennes, à savoir l'emplacement de l'ancien potager et, plus étonnant, un espace dédié à l'agrément, planté de haies basses de buis et de nombreux arbres d'ornement, parmi lesquels différents conifères et de spectaculaires *cotinus coggygria*, plus connus sous le nom d'arbres à perruques. Cet arbre rustique fut énormément planté dans les parcs et jardins d'agrément au XX^e siècle. Supportant les sols assez pauvres, il est très décoratif en raison de ses feuilles et de sa floraison aux couleurs changeantes au fil de la saison. Son originalité tient surtout à ses fleurs dont les pédicelles

forment une sorte de chevelure vaporeuse et plumeuse qui lui valurent non seulement son nom vernaculaire mais aussi un grand succès populaire au XX^e siècle. Parfaitement conservée, cette charmante Villa des Maisonnets illustre, au-delà de l'architecture, l'idéal de l'époque. Continuez sur cette route jusqu'au carrefour où vous prendrez à gauche. D'ici, vous verrez en contrebas de la route un étang (privé).

12 L'ÉTANG DE CHALUMEAU Mentionné dans les textes en 1457, cet étang était propriété de Florent d'Illiers, seigneur de Maisoncelles. À cette époque, la seigneurie de Maisoncelles en comprend trois autres dans la paroisse : les étangs de la Bonde, de l'Eglise et du Château, aujourd'hui disparus. Ces étangs étaient tous alimentés par le ruisseau de l'Étangsort. Servant de pêcheurie, ils étaient une source de revenus non négligeables pour leur détenteur dans les époques anciennes. Ce type d'étang, comme les mares autrefois très nombreuses dans les campagnes, a souvent disparu avec l'avènement des pratiques agricoles modernes.

Si la pêche n'est plus qu'un loisir aujourd'hui, les étangs représentent un enjeu en matière d'environnement et de biodiversité ; aussi leur création est désormais réglementée. Poursuivez sur cette route jusqu'au virage après lequel vous prendrez le chemin sur votre droite.

Sur ce très joli chemin creux où vous pourrez admirer à nouveau de très belles "trognes" de charme, vous franchirez, à environ deux cents mètres, l'Étangsort par un passage à gué. Ce ruisseau intermittent sur la commune est généralement à sec en été.



Maisoncelles : chemin creux descendant vers le passage à gué de l'Etangsort, entre le Grand Chalumeau et le village. © D.R.



Beauregard à Maisoncelles, les bâtiments de la ferme.



Feuille et fruit de cormier. Dessin Dominique Mansion.



Beauregard, les bâtiments et le cormier.

Puis après le virage, vous rejoindrez le coteau depuis lequel vous aurez une très jolie vue sur le bourg de Maisoncelles. Laissez le lieu-dit "la Soupe au soir" sur votre droite avant de traverser la route départementale Bouloire-Maisoncelles pour prendre le chemin en face. De cette portion, vous surplombez l'arrière de Beauregard. Arrêtez-vous un instant pour profiter de la vue.

13 POINT DE VUE SUR L'ARRIÈRE DES BÂTIMENTS DE BEAUREGARD

En dépit de quelques apports modernes, cet ensemble reflète encore la variété et l'harmonie ancienne du bâti traditionnel du Maine. Implantés à flanc de coteau, les bâtiments sont judicieusement organisés pour protéger la cour et la maison des vents dominants tout en permettant de profiter de l'ensoleillement. Les différents volumes témoignent de la diversité des matériaux locaux utilisés pour leur mise en œuvre. Pierres des champs ou briques maçonnées à la chaux et au sable du pays combinées aux toits de tuiles donnent lieu à une palette colorée

parfaitement intégrée à l'environnement.

Vous pourrez en savoir plus sur cette ancienne ferme et l'apprécier dans son ensemble à quelques centaines de mètres en poursuivant votre chemin. Après avoir effectué environ 300 m, tournez à gauche et arrêtez-vous juste avant Beauregard pour admirer un très beau cormier au milieu de la parcelle.

14 LE CORMIER DE BEAUREGARD

Le cormier (*sorbus domestica* L.) est un arbre cultivé dès l'Antiquité et autrefois très fréquent dans le Maine comme l'indiquent les nombreux lieux portant encore ce nom

aujourd'hui. Il était particulièrement apprécié pour son bois et ses cormes. Ces fruits, ressemblant à de petites pommes ou de petites poires, permettaient de produire une boisson alcoolisée, connue localement sous le nom de "cormé". Son bois très dur était utilisé pour réaliser les ouvrages soumis à de fortes pressions comme les engrenages de moulin ou les moyeux d'attelage notamment. Cet arbre qui pousse très lentement occupait souvent une place de choix dans le paysage, comme ici au milieu d'un pré ou à l'angle d'une parcelle où il servait d'arbre bornier pour signaler la limite de propriété. De plus en plus

conurrencé par d'autres arbres fruitiers comme le pommier à cidre, le cormier fut aussi victime au XIX^e siècle du développement de l'industrie métallurgique qui permit de produire facilement des pièces très résistantes en fonte. Ces différents aspects entraînèrent peu à peu l'abandon de ce bois. De moins en moins planté, sa présence diminua peu à peu de nos campagnes. Ce vieil arbre est donc un témoin précieux de l'évolution du paysage.

15 L'ANCIENNE FERME DE BEAUREGARD

Ce lieu tient son nom du point de vue qu'il offre sur la vallée de l'Etangsort et sur le bourg de Maisoncelles. Cette ancienne ferme est représentative de l'évolution de l'agriculture au cours des XIX^e et XX^e siècles. Déjà présente sur le cadastre du XIX^e siècle, son plan général n'a pas changé en dépit de son agrandissement et de sa régularisation. En effet, en 1834, seuls deux corps de bâtiments correspondant à l'emplacement de la maison et aux dépendances agricoles à droite existaient. Ils furent agrandis pour former un ensemble régulier en L et de

nouveaux bâtiments furent créés à gauche de la cour. En 1834, la propriété était divisée en deux. Le bâtiment en fond de cour comprenait deux maisons distinctes, dont celle du propriétaire Julien Bouttier qui exploitait la ferme. Puis dans le courant du XIX^e siècle, la propriété fut réunie. D'après le recensement de population, en 1906, la ferme était exploitée par René Chabillard et son épouse dont le foyer comprenait aussi un nourrisson parisien et deux domestiques, également originaires de Paris. En 1936, il ne restait qu'un seul

domestique né à Paris mais le couple d'agriculteurs hébergeait aussi deux nourrissons originaires de Paris et Arcueil. Cette composition du foyer illustre bien le fonctionnement de la société rurale de l'époque dans la région. Ainsi, les fermes évoluant au XIX^e siècle vers une diversification des productions, avec une augmentation de l'élevage, eurent besoin d'une main-d'œuvre importante d'où l'emploi de domestiques logés sur place, et souvent le recours aux journaliers, personnel extérieur embauché à la journée. De plus, pour compléter leur revenu, nombre d'agriculteurs accueillaient



Extrait du plan cadastral de Tresson, 1834, section B1 du bourg, Archives communales.



La place de l'église à Tresson avant la démolition de la maison de l'angle en 1954.



Le prieuré de Tresson, façade postérieure.



Le prieuré de Tresson au début du XXe siècle.



Vue intérieure de l'église Saint-Martin de Tresson.

Tilleuls qui fut bordée de maisons jusque dans le carrefour de l'église. Mais l'augmentation de la circulation automobile et le manque d'espace entraînèrent le rachat puis la démolition en 1954, par la commune, de la maison qui formait l'angle du carrefour. Ainsi, la place put être agrandie et goudronnée en 1955. Elle était alors entourée de nombreux commerces, qui ont presque tous disparu depuis, à l'exception de la boucherie et du bar-restaurant où furent tournées quelques scènes du film de Nicolas Klotz, *La question humaine*, sorti en 2007.

2 LE PRIEURÉ, N°3 & 10 IMPASSE DU PRIEURÉ

Le prieuré de Tresson fut constitué suite à la donation de la *villa Tricio* (Tresson) par l'évêque Domnole vers 572-573 à l'abbaye Saint-Vincent du Mans, au moment de sa fondation. Les Actes des évêques du Mans, rédigés à partir du IXe siècle, en donnent

Avant de vous attarder à l'église, faites un détour par l'impasse du Prieuré. Vous y verrez de petites maisons de bourg typiques du tournant des XIXe et XXe siècles et le prieuré (privé) situé au bout.

la composition suivante : terres, prés, pâtures, bois, cours d'eau, esclaves attachés à ces terres et un troupeau de chevaux. Il s'agissait donc d'un domaine important coïncidant peut-être avec ce qui devint par la suite la paroisse de Tresson. Ce domaine primitif fut amputé aux siècles suivants au profit de laïcs. Néanmoins, de nombreuses terres restèrent assujetties à des redevances et autres obligations envers les religieux de l'abbaye Saint-Vincent jusqu'à la Révolution. De plus, en tant que seigneur ecclésiastique de Tresson, le prieur disposait de droits de basse et moyenne justice. Au moment de la vente des biens nationaux en 1791, la

propriété du prieuré de Tresson comprenait encore le bordage de la Moinerie à Evaillet et, à Tresson, les métairies de Chesnehault (aujourd'hui Chênebault), la Roulinière et la Ducherie, plus une maison près de l'église et le logis de prieuré. Même si aucun moine ne résidait plus dans la paroisse depuis longtemps, le rattachement du prieuré à l'abbaye Saint-Vincent justifia que l'abbé de Saint-Vincent détint le rôle de présentateur à la cure de Tresson jusqu'en 1789. Ce droit dit "de présentation" consistait lors du renouvellement du curé à

proposer un candidat à l'évêque qui le nommait officiellement. Le prieuré de Tresson était affermé à un fermier général chargé d'administrer les biens de l'abbaye dans la paroisse. Macé Cochard, résidant à Chesnehault (Chênebault) semble être le premier à porter ce titre en 1530. Aux siècles suivants, les religieux de Saint-Vincent affermèrent même les bâtiments du prieuré. C'est ainsi que le logis du prieuré fut reconstruit peu de temps avant la Révolution par Jean-Marie Perdrigeon qui fut le dernier fermier général à partir de 1760. Le logis actuel, déjà divisé en deux en 1834, correspond encore à la

description qui en fut faite lors de l'estimation des biens du prieuré en 1790. Cette imposante maison à étage, à la façade ordonnancée et au toit d'ardoises, s'apparente aux maisons bourgeoises et à nombre de presbytères reconstruits dans la même période. Comme aujourd'hui, le prieuré s'accompagnait de dépendances et de quelques terres en prés et en jardin. Parmi les annexes, figurait la grange aux dîmes. Estimé 6300 livres, il fut acheté 16030 livres en 1790 par Renée Françoise Duffay, veuve du dernier fermier général, qui fit

aussi l'acquisition des fermes de Chenehault (Chênebault) et la Ducherie. La ferme du prieuré fut exploitée jusqu'au début des années 1990 par la famille Gigou. *Revenez à présent sur vos pas pour rejoindre l'église Saint-Martin.*

3 L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 1969, l'église de Tresson est l'une des plus intéressantes du Perche Sarthois. Nous en connaissons assez bien l'histoire depuis le XVIe siècle grâce à la conservation des comptes de fabrique que nous pouvons facilement mettre en relation

avec l'édifice actuel. Outre son architecture révélatrice de l'importante campagne de travaux du XVIe siècle, l'église renferme un ensemble mobilier des XVIIe et XVIIIe siècles illustrant la mise en œuvre de la Contre-Réforme dans le Maine.

L'architecture de l'église

Mentionnée dès le XIe siècle, nous ne savons pas à quoi ressemblait l'église de Tresson avant le XVIe siècle. À cette époque, elle fut agrandie et prit sa forme actuelle, à l'exception de sa sacristie construite ultérieurement.



Eglise de Tresson. Chapelle de la Vierge (Nord), vitrail XVI^e s. – XIX^e s.



Eglise. Chaire à prêcher et retable de la chapelle Nord, XVII^e s.



L'église avant la destruction du "balet" au début du XX^e siècle.



Eglise. Retable de la chapelle Sud, XVII^e s.



Eglise. Baie du mur Sud.



Eglise. Retable du maître-autel, 1729.



Eglise. Statue de saint Jérôme, XVIII^e s.

Ainsi, l'édifice se compose d'une assez grande nef probablement antérieure au XVI^e siècle puisque rien n'indique sa reconstruction. Néanmoins, l'analyse de son élévation ne permet pas d'affirmer son appartenance à l'époque romane, contrairement à nombre d'églises du Maine. Cette nef se prolonge par un transept, renfermant les chapelles latérales dédiées à la Vierge et à saint Sébastien, et par un chœur à pans coupés. Ces deux parties voûtées furent construites entre 1535 et 1539 grâce à la générosité des paroissiens et du clergé. Nous en connaissons un grand

nombre de détails grâce aux comptes de fabrique. Ainsi, nous savons que cette partie de l'édifice a été bâtie par Guillaume Taillye assisté de Simon Gigoul, tous deux maçons au Grand-Lucé. Selon Louis Froger, Guillaume Taillye s'illustra à la même époque par la reconstruction du chœur de l'église de Saint-Gervais-de-Vic. Les pierres des murs nouvellement édifiés furent prises à la Raturière, les pierres de taille pour les voûtes à Montreuil-le-Henri et à Poncé tandis que la chaux fut

fabriquée à la Pinardière. Des bardeaux, matériaux courants se présentant sous la forme de tuiles en chêne servirent à la couverture de l'église, de même que des ardoises en provenance du Lude et de Montoire. L'église fut complétée d'un auvent appelé localement "balet". Celui-ci fut complété de "muraillles" en 1614 et restauré à plusieurs reprises avant d'être détruit dans le premier quart du XX^e siècle. En 1673, le procureur de fabrique fit construire la sacristie qui fut lambrissée à l'initiative du curé Jacques Sablé, deux ans plus tard.

Le décor et le mobilier

L'agrandissement de l'église au XVI^e siècle s'accompagna en 1538 de la pose de trois verrières offertes par les autorités religieuses locales : selon l'abbé Lechâble, Guitté Joudard, prieur (Guillaume Jouveau, selon L. Froger), Anguerrand du Val, curé et Jehan Dubroil, prêtre desservant. De ces verrières, il subsiste aujourd'hui uniquement celle représentant l'Annonciation, dans la chapelle de la Vierge. Dans le registre inférieur de cette baie figure au centre la Charité de saint Martin entouré de donateurs, un abbé et un

bienfaiteur représenté en prière devant son saint patron. Ces trois panneaux auraient été réunis dans cette baie à la suite de la destruction des deux autres. Sa présentation actuelle remonte à sa restauration entre 1892 et 1894 par Girard et Fillette, successeurs de Fialeix, à Mayet. Au XVII^e siècle, l'église fut progressivement dotée de mobilier. En témoigne encore aujourd'hui la chaire à prêcher, rare modèle de pierre agrémenté d'un riche décor sculpté, mais aussi les retables latéraux et la statue de terre cuite du saint patron de l'église, commandée au sculpteur d'Ecommoy Pierre Leclerc en 1684. Au XVIII^e siècle,

l'église fut complétée d'un ensemble mobilier grâce à la générosité de plusieurs curés. Ainsi, le retable du maître-autel ainsi que les fonts baptismaux et un bénitier furent réalisés grâce au curé, Charles Gaillard. Ce maître-autel, achevé en 1729, présentait en son centre, il y a quelques décennies encore, le tableau de la Cène servant aujourd'hui de contre-tableau au retable de la Vierge. Ce tableau serait celui offert par Jean Lardon, vicaire de 1602 à 1640. Placés à l'entrée de la nef, les fonts baptismaux et le bénitier de marbre noir

portent des versets en latin du psaume 115, dont la traduction est : *Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a donné ? et Tu as rompu mes liens*. Cet ensemble mobilier fut complété de nombreuses statues encore visibles. On reconnaîtra notamment saint Mammès et sainte Barbe associés à la Vierge dans la chapelle Nord ; saint Julien et saint Jacques entourant saint Martin au registre supérieur du retable du maître-autel et, au registre inférieur, saint Jérôme et saint Charles Borromée. Ces deux dernières sculptures encadrent un tableau représentant la Charité de saint Martin. Cette huile sur toile,

inspirée de l'œuvre de Martin Fréminet (1567-1619) conservée au Louvre, a été offerte par Madame la Baronne de Larochebrochard, en 2009, à l'occasion de la restauration du tabernacle du XVIII^e siècle. Enfin, quelques travaux de restauration de l'édifice eurent lieu au XVIII^e siècle. En outre, la réfection du portail fut réalisée par Nicolas Mabileau, en 1715. Le chronogramme lisible au-dessus de la porte atteste qu'il n'a pas été modifié depuis. Puis, le clocher en mauvais état fut consolidé en 1773.



Eglise de Tresson. Vue du chevet.



Ancienne école de Tresson construite vers 1845-50, d'abord école des garçons puis école des filles de 1881 à 1965.



Ancienne propriété de Charles Legoué à Tresson, devenue mairie de 1952 à 1994.



Ancienne mairie-école de Tresson, mairie de 1881 à 1952 et école des garçons de 1881 à 1965.

Néanmoins, à peine un siècle plus tard, la commune dut se résoudre à démolir la flèche qui penchait dangereusement et à la remplacer par le clocher actuel, en 1872.

Malgré quelques travaux effectués au cours du dernier siècle, l'église de Tresson est dans un état critique. En effet, de profonds désordres affectent sa charpente, même si ses très belles voûtes gothiques et son lambris qui la masquent font illusion. Souhaitons que cette église, parmi les mieux documentées du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, fasse

prochainement l'objet de la restauration attentive qu'elle mérite.

Quittez à présent l'église pour emprunter la rue des Rosiers située en face.

4 LA RUE DES ROSIERS

Cette rue représente la première phase de développement du village au-delà des abords de l'église. Déjà densément bâtie sur le cadastre de 1834, elle était reliée aux alentours par plusieurs chemins dont la Petite Rue actuelle, dans laquelle aboutissaient le chemin venant de Maisoncelles, et plus haut à gauche, la rue Creuse. Cette dernière restée à l'état de

chemin a perdu son appellation. A l'arrière de cette rue principale, sur gauche se situait le second cimetière de Tresson connu au XVII^e siècle, sous le nom Grand cimetière. C'est là qu'on inhuma au XVII^e siècle les nombreuses personnes mortes d'une épidémie afin d'éviter la contamination des habitants du bourg. Ce cimetière, dans lequel se situait une chapelle, fut supprimé en 1825 et la chapelle démolie.

Le long de cet axe se trouvent les maisons les plus anciennes du village même si beaucoup ont été reconstruites au XIX^e ou au début du XX^e siècle.

Jusqu'au XX^e siècle, ces maisons étaient occupées surtout par des artisans et des commerçants qui se concentraient dans la première partie de la rue. Dans la partie haute se trouvaient de petites fermes encore identifiables à leurs dépendances agricoles et au parcellaire moins dense. A gauche, vous verrez le square Philipps Abbot inauguré le 14 juillet 2006, en mémoire du pilote américain mort à Tresson, le 13 juillet 1944. Partie de l'aérodrome près d'Omaha Beach pour une mission de bombardement et de reconnaissance sur les ponts de la Loire, la formation d'une dizaine d'appareils remontait vers Le Mans lorsque

l'avion de Philipps Abbot s'écrasa au lieu-dit la Guérinotte. Le militaire avait pourtant réussi à s'extraire de la carlingue mais son parachute défectueux ne s'ouvrit pas. Il trouva la mort en tombant dans le champ de la Petite Sauvagère. Depuis le 15 avril 1948, le lieutenant Abbot repose au cimetière américain de Saint-James, dans la Manche, plot N, rang 5, tombe 12.

5 LES ÉCOLES AUX N° 12, 22 ET 31

Cette rue fut marquée du XIX^e au XX^e siècle par la présence des écoles de Tresson pour

lesquelles la municipalité semble toujours avoir eu une attitude volontariste. Paroisse relativement vaste et marquée par la propriété religieuse jusqu'à la Révolution, Tresson disposait sous l'Ancien Régime d'un collège de garçons et dès le début du XIX^e siècle d'une école communale sans qu'on puisse en préciser l'emplacement d'origine. Nous savons seulement que la maison louée par la commune accueillait 15 à 25 enfants. Puis, dans le cadre de l'évolution des lois sur l'instruction publique, la commune fit l'acquisition, en 1845, d'une maison appartenant aux époux Moreau où elle construisit à la

place une maison d'école pour les garçons. Celle-ci est visible en haut de la rue, sur gauche, au N° 31. Par la suite, en 1874, la commune décida de faire l'acquisition d'un bâtiment pour créer une école publique de filles qui ne bénéficiaient encore que d'une école privée. Pour ce faire, la propriété de la famille Olivier fut achetée pour 6 200 francs en 1876. Cette propriété correspondait à la maison située au N° 12 et à un bâtiment à l'arrière de la cour. Entre le début du projet et son exécution en 1881, la commune prit la décision de transférer

l'école de garçons à cet endroit et d'installer l'école des filles à la place des garçons. Elle profita de cette inversion pour transférer la mairie dans la nouvelle école des garçons. Le bâtiment à l'arrière du N° 12 fut détruit et remplacé par une salle de classe construite sur les plans de l'architecte d'arrondissement Travailard, tandis que la maison sur rue fut transformée pour servir de logement et accueillir la mairie. Les locaux scolaires n'évoluèrent guère ensuite avant les années 1930. En effet, la création d'un cours préparatoire mixte en 1937 entraîna son installation provisoire dans la salle de



Ancienne propriété de Charles Legoué à Tresson. A l'arrière-plan, l'ancienne salle de classe devenue bibliothèque.



Maison du Rosier à Tresson.



Détail de la maison de la Cassinerie à Tresson, XVI^e s.



La Cassinerie avant la transformation de sa façade.



La Ferranderie à Tresson : vue d'ensemble de la maison.



La Ferranderie à Tresson : détails de sculptures (vers 1500) provenant de la Raturière intégrés à la façade latérale.

classe de l'ancienne école privée fermée en 1931 et mise à disposition par son propriétaire Charles Legoué, héritier du domaine des Hayes. Ce beau bâtiment de style néogothique est actuellement la bibliothèque située à l'arrière du N° 22.

Cette même année 1937, Charles Legoué décida dans son testament qu'après sa mort, cette propriété comprenant l'ancienne classe, la maison située au-devant ainsi qu'une petite maison située en face, serait vendue au profit des pauvres de la commune. Finalement, après son décès accidentel le 25 novembre 1937, c'est la

commune qui en fit l'acquisition en 1938, pour 20 000 francs, afin de satisfaire les besoins de logements pour les enseignants et d'une nouvelle mairie. Parallèlement, la commune poursuivit le projet d'extension sur l'arrière de l'école réaffectée aux filles. Cet agrandissement était destiné à la classe du cours préparatoire et à la création d'une cantine. Finalement cette dernière fut installée dans l'ancien presbytère.

La Seconde Guerre mondiale retarda la mise en œuvre des projets communaux. Aussi la mairie ne fut déménagée dans la petite maison à gauche de la

rue des Rosiers qu'en 1952. Dans cette période d'évolution rapide, le conseil municipal envisagea dès 1951 la construction d'un groupe scolaire ; ce dernier construit rue des Lilas laissa vacants les locaux scolaires de la rue des Rosiers en 1965. Néanmoins, la municipalité décida de vendre en 1967 uniquement l'école des filles (N° 31); les autres bâtiments restèrent propriété de la commune. Celle-ci utilise actuellement les maisons en logements, et les anciennes salles de classe, en salle des fêtes (N° 12) et en bibliothèque (N° 22). Seule l'ancienne mairie désaffectée en 1994 est inoccupée; elle est actuellement en vente.

En montant la rue, attardez-vous un instant sur l'ancienne maison dite "Le Rosier".

6 LE ROSIER N° 17

L'abbé Lechâble rapporte dans sa chronique que cette maison comme d'autres de la rue nommées le Paradis, l'Enfer, le Purgatoire et la Cassinerie devaient s'acquitter d'une redevance annuelle au prieuré jusqu'à la Révolution, rappelant ainsi l'origine du terrain sur lequel elles avaient été construites.

Le Rosier appartenait au curé Jacques Noblet qui la légua par testament en 1634 à la

fabrique. La maison actuelle paraît ancienne en dépit de la réfection de sa façade au XX^e siècle. Son élévation à étage la distingue des maisons ordinaires construites en rez-de-chaussée, sans qu'on puisse en déterminer avec certitude l'évolution. La tradition rapporte que, par le passé, des religieuses y accueillaient des indigents, d'où la présence d'une statuette de la Vierge dans la niche en façade.

Un peu plus loin sur droite, juste après l'ancienne école au N° 22, vous verrez une autre très ancienne propriété connue sous l'appellation La Cassinerie.

7 LA CASSINERIE N°24

Mentionnée parfois dans la documentation "la Cassinière" ou "la Cassine", cette maison tirerait son nom, d'après l'abbé Lechâble, de son fondateur Raphaël Cassin, connu grâce aux comptes de fabrique donateurs lors de la réédification de l'église en 1535. Sans qu'on puisse établir avec certitude le lien entre cette maison et Raphaël Cassin, cette affirmation est vraisemblable car l'édifice décrit dans la chronique comme la maison la mieux conservée du bourg correspondait encore très bien à une maison noble de la

première moitié du XVI^e siècle, lors des prises de vue réalisées par Paul Cordonnier-Détré en 1925. Si l'élévation et les volumes sont conservés actuellement, le toit et surtout la façade de la maison ont été transformés vers le second quart du XX^e siècle, faisant disparaître les modénatures Renaissance et leurs décors sculptés.

Poursuivez vers le haut de la rue, vous verrez un peu plus loin à gauche, au N° 31, la première école construite par la commune vers 1845-50. Puis vous atteindrez la dernière étape de cette rue, à la sortie du bourg, à droite, au lieu-dit La Ferranderie.

8 LA FERRANDERIE

Ce lieu déjà un peu à l'écart du bourg était occupé par une parcelle agricole au XIX^e siècle. En 1879, un certain Valentin Bouttier y déclara la construction d'une maison. Celle-ci fut complétée de dépendances agricoles. La construction actuelle est très représentative des constructions rurales de la fin du XIX^e siècle par sa volumétrie et l'usage de la brique. Tout comme la tuile, la brique provient peut-être de l'une des deux briqueteries de Tresson mentionnées au XIX^e siècle, à la Jonchère et au carrefour des Petites Haies, toutes deux exploitées à partir de 1874 par



Tresson : cave, route du Grand-Lucé.



Le presbytère de Tresson avant la destruction du mur de clôture.



Ancien presbytère de Tresson, actuelle mairie.



Vue arrière de l'ancien presbytère.

Modeste Soulard à la suite de Pierre Croiseau. La façade de la maison surprend par la présence de sculptures gothiques reprenant le décor de la partie supérieure d'une porte des années 1500. Ces éléments, comme les consoles sculptées placées à côté, proviennent de l'ancien manoir de la Raturière, propriété de Stéphane Beaufiles. L'ensemble fut placé ici au moment de la construction suivant de peu la destruction du manoir de la Raturière. La restauration de la Ferranderie débuta dans les années 1990 à l'initiative du propriétaire actuel, Richard Beaufiles. Ce dernier, avec son

frère Stéphane, a repris la menuiserie familiale de Tresson au sein de laquelle ils perpétuent ce savoir-faire traditionnel et cultivent le goût du patrimoine, ce qui explique la qualité de la restauration. La cave indépendante fut créée sur la base de mur d'une ancienne construction disparue, et rappelle les caves traditionnelles de la région, dont l'une est encore visible à peu près en face, de l'autre côté de la route (pour plus de détails sur ce type de cave vous pouvez lire, page 10, le commentaire de la cave de la Neue à Maisoncelles).
Revenez sur vos pas pour emprunter l'ancienne rue Creuse, située juste après la maison N° 19.

9 ANCIENNE RUE CREUSE

Par ce chemin, vous aurez très vite l'impression d'être en pleine campagne grâce à la vue sur la vallée du ruisseau nommé, à juste titre, le "Court s'il pleut". En effet, si vous le devinez aisément en franchissant le pont qui l'enjambe, vous le verrez plutôt en hiver ou au printemps. *Laissez sur votre droite le prolongement de ce chemin, portion aujourd'hui privée, qui conduisait au domaine des Hayes et continuez vers la gauche pour rejoindre le lotissement.*

Le lotissement des Lilas fut décidé en 1982 par le conseil municipal; neuf maisons ont été construites à ce jour sur les 12 parcelles disponibles au départ. Empruntez le petit sentier qui le borde à gauche pour rejoindre le "Verger des enfants". Planté en 2016, les dix-sept premiers arbres fruitiers portent le prénom des enfants nés depuis 2014, il devrait s'enrichir régulièrement à la suite des nouvelles naissances et par la plantation d'un cormier, arbre emblématique du bocage sarthois. A la sortie du verger, laissez sur votre droite la caserne des pompiers agrandie et rénovée en 2013 pour vous arrêter un instant dans la cour de la mairie.

10 LA MAIRIE, ANCIEN PRESBYTÈRE

Sous l'Ancien Régime, ce lieu était le domaine de la cure composé du presbytère et d'environ 6,5 ha de terres autour. La description donnée lors de la vente des biens nationaux précise qu'à la maison à étage actuelle étaient associés deux écuries, une grange, un hangar avec pressoir et une boulangerie séparée, le tout en très bon état, ce qui laisse supposer que les constructions devaient être assez récentes. Estimé 3509 livres, il fut acheté par René

Rocheron 8100 livres en 1791 avant de devenir propriété de la commune dès le début du XIX^e siècle. L'ancienne grange où étaient stockées les dîmes, part des récoltes revenant au curé, fut détruite vers 1825, de même que le pressoir et la boulangerie. Après la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, la commune loua le presbytère aux curés successifs jusqu'à la fin des années 1920. Puis il fut ensuite loué au Dr Gellert, qui s'y installa de 1935 à 1937. Vacants, les locaux servirent ensuite de logement et de cantine scolaire de la fin des années 1930 à 1966. A la fin du XX^e siècle, le lieu fit l'objet d'un

projet de réhabilitation qui aboutit à l'installation de la mairie en 1994. Aujourd'hui, le plan en L du presbytère est encore conforme à celui figurant sur le cadastre de 1834. L'élévation comprenant un niveau de cave, un rez-de-chaussée surélevé et un étage remonte probablement au XVII^e ou XVIII^e siècle. Les abords furent modifiés avec la suppression progressive du mur de clôture qui débuta avec la construction de la poste voisine. Ainsi, la porte cochère et le passage piéton furent remplacés par un portail métallique, aujourd'hui disparu à son tour.

11 LA POSTE N° 14

Au début du XX^e siècle, à Tresson, comme dans toutes les localités de quelque importance, il est question d'implanter un bureau de poste. Créé en 1910, la municipalité l'installa d'abord dans des locaux provisoires loués à un propriétaire privé. Puis elle fit construire un bâtiment sur un terrain pris dans le jardin du presbytère. Le projet fut réalisé par l'architecte manceau Carré-Lemaître dès 1911. La poste fut supprimée en 2006 et remplacée par un relais postal actuellement chez la coiffeuse au N° 7 de la rue des Rosiers. Le bâtiment, toujours propriété



Ancienne poste de Tresson.



L'ancienne poste de Tresson vers 1915.



Douche du groupe scolaire de Tresson.



Groupe scolaire. © J. Dangeul



Lavoir de Tresson.

communale, est désormais un logement ; seul l'ancien bureau de poste est utilisé comme "Salle des associations". Cette construction, très caractéristique des bâtiments postaux construits au début du XX^e siècle, arbore une façade soignée divisée en trois travées soulignées d'un décor de briques et de pierres. L'inscription dans un cartouche en pierre de Lavoux signale encore la fonction première de l'édifice. Seul son environnement a changé ; le portail a disparu et surtout l'ancien pré du presbytère situé

en face à cédé la place au groupe scolaire.
Traversez la rue des Lilas pour voir le groupe scolaire de plus près.

12 LE GROUPE SCOLAIRE

Dès 1951, la commune de Tresson projette de créer un groupe scolaire pour regrouper les cinq classes dispersées en trois endroits de la rue des Rosiers. L'objectif était de disposer de locaux adaptés aux besoins et aux normes sanitaires qui étaient encore l'une des grandes préoccupations de l'époque. Mais le projet mit plus de dix ans à se concrétiser en raison de difficultés diverses. Ainsi, à la fin des années 1950, la commune s'opposa d'abord à

Octave Métais qui refusa dans un premier temps de vendre le pré du presbytère où la commune souhaitait l'implanter. L'affaire traîna tellement que le projet dessiné, comme l'école de Maisoncelles, par l'architecte Le Berre du Mans dut être revu à la baisse. En effet, dans cette période d'après-guerre, la population de Tresson perdait environ une centaine d'habitants tous les dix ans, passant ainsi de 853 habitants en 1954 à 726 en 1962. Néanmoins, un vaste bâtiment en béton, largement ouvert sur l'extérieur grâce à son enfilade de baies, lointain rappel de la façade rideau

chère aux pionniers de l'architecture moderne, apporta un progrès significatif en comparaison des anciens locaux mal éclairés, mal ventilés et dépourvus de chauffage central. Le bâtiment comprenant quatre classes fut équipé d'une cantine et même de six douches municipales au sous-sol. Ce détail rappelle que l'absence de sanitaires était encore courante dans les maisons rurales de l'époque. Cependant, les progrès rapides en matière d'équipement entraînent un usage de courte durée des douches publiques puisqu'en 1975, le conseil municipal délibéra pour les rouvrir le samedi soir au tarif d'1,40 franc.

A l'école proprement dite fut associé un autre bâtiment renfermant deux logements à destination des instituteurs. Les enseignants n'étant plus logés sur place, il est désormais en partie loué comme logement communal et partiellement converti en locaux scolaires. Face à la baisse des effectifs scolaires dans les villages, le Sivos de l'Etangsort regroupant actuellement les communes de Maisoncelles, Sainte-Osmane, Evallé et Tresson fut créé en 1978 pour répartir les élèves par niveaux. Puis en 2006, l'ensemble des classes fut

regroupé sur le seul site de Tresson qui compte, à la rentrée 2017, quatre classes et 81 élèves.

Par le sentier qui borde le "Court s'il pleut", rejoignez la rue du Lavoir, traversez-la et tenez votre gauche pour continuer en direction de Saint-Calais sur la D13. Un peu après le pont sur l'Etangsort, prenez un chemin à gauche pour aller voir le lavoir communal.

13 LE LAVOIR COMMUNAL

Ce lavoir a pour origine l'achat, en 1878, d'une parcelle nommée le pâtis de Saint-Martin par les époux Granger. Ils établirent sur une fontaine alimentée par l'Etangsort, un lavoir qu'ils exploitèrent

comme entrepreneur de lavoir public jusqu'en 1916, à raison d'une cotisation annuelle des usagers. Puis, pour pallier l'arrêt de l'activité de Louis Granger, le bourg étant dépourvu d'autres lavoirs, la commune loua le lavoir contre un loyer annuel de 100 francs. Le bail prévoyait son nettoyage au moins une fois par mois par le propriétaire ainsi que l'entretien de la couverture, en contrepartie de quoi il pouvait l'utiliser gratuitement. À l'exception des indigents qui pouvaient en bénéficier gratuitement, les habitants du bourg devaient s'acquitter de

la somme d'un franc par an pour en bénéficier. Puis en 1927, la famille Granger vendit le lavoir à la commune pour la somme de 5 000 francs. De moins en moins utilisé à partir des années 1960, le lavoir se dégrada peu à peu. Au bord de la ruine, il était interdit au public lorsque la communauté de communes du Pays Bilurien le fit restaurer en 2012 au titre du patrimoine rural.
Revenez sur vos pas et prenez le premier chemin indiqué La Courbe, Saint-Martin, La Raturièrre, à gauche dans le virage, puis montez tout droit.



Strates géologiques sur le chemin de la Raturière. © Perche Sarthois

Vue vers la Raturière depuis le bourg de Tresson.

Tresson : extrait du plan cadastral de la Pinardière, 1834, section B2 du bourg, Archives communales.

Tresson : point de vue depuis le plateau entre la Raturière et la Pinardière. © J. Dangeul

La Pinardière à Tresson, fenêtre postérieure, vers 1500.

14 CHEMIN DE LA RATURIÈRE

Ce chemin que vous empruntez sur environ 200 m n'est autre qu'une portion de l'ancien chemin de Saint-Calais au Grand-Lucé. Au XIX^e siècle, grande phase d'amélioration et d'aménagement de nos routes actuelles, son tracé fut corrigé pour s'adapter au relief; il évite désormais le coteau de la Raturière en le contournant par une série de virages. Celui de la Courbe, créé sur l'ancienne parcelle de terre de la Raturière appelée le Marais, fut bordé au XIX^e siècle de constructions comprenant plusieurs maisons et une grange dans leur prolongement, à droite.

Cette dernière fut remplacée, dans le second quart du XX^e siècle par la maison aux encadrements de briques. Depuis le fond de la vallée jusqu'au plateau, vous pourrez constater les variations géologiques de la commune, illustrées, en montant le chemin par des sables et argiles Eocène (Tertiaire / Cénozoïque) et des affleurements de craie du Crétacé (Secondaire / Mésozoïque). A partir de ce chemin, prenez le temps d'admirer les arbres têtards (cf. explication parcours Maisoncelles p. 13-

14), ces fameuses "trognes" si caractéristiques du paysage sarthois. *Quelques dizaines de mètres plus loin, laissez sur votre droite l'accès à la Raturière, poursuivez encore quelques dizaines de mètres, puis prenez le chemin sur gauche depuis lequel vous arriverez sur le plateau.*

15 POINT DE VUE SUR LA VALLÉE DE L'ETANGSORT

Ce plateau, situé à 151 m d'altitude, est entaillé par les vallées de la Sourderie à l'Est et, à l'Ouest, par celle plus encaissée de l'Etangsort. D'ici, vous devinerez la présence du cours d'eau au fond de la vallée où vous

apercevrez le bourg de Tresson. Depuis ce joli point de vue sur le coteau d'en face, vous pourrez observer un paysage de bocage assez boisé. En effet, la vallée humide, entourée d'un relief assez accusé, est dominée par de nombreux bois sur les hauteurs et sur les terres les plus ingrates tandis que les flancs des collines gardent un paysage de prairies entourées de haies aux essences multiples : charme, chêne, frêne et autres, selon la nature du terrain. Ces arbres étaient généralement plantés sur un talus bordé d'un fossé afin de faciliter l'écoulement des eaux. Ce paysage s'est développé

peu à peu pour atteindre son apogée fin du XIX^e-début du XX^e siècle en lien avec l'accroissement de l'élevage et le morcellement à l'extrême du parcellaire, divisé en une constellation de fermes dépassant parfois à peine quelques hectares. Dans ce contexte, la haie servait de limite juridique et de clôture au bétail avant la diffusion progressive du barbelé au début du XX^e siècle. Le paysage de Tresson contraste entre un paysage de bocage encore préservé dans les endroits les moins propices à l'agriculture intensive et un

paysage de champs désormais ouverts sur les plateaux de plus en plus dédiés à la culture du blé ou du maïs. *Poursuivez sur le chemin sur environ 800 m, vous laissez sur votre droite la Guichardière. Continuez en direction du hameau de la Pinardière, à proximité, ne prenez pas les chemins situés à votre droite. A la Pinardière, arrêtez-vous près de la maison qui tourne le dos au chemin goudronné.*

16 LA PINARDIÈRE

La Pinardière formait sur le cadastre de 1834 une sorte de hameau agricole. Aujourd'hui deux anciennes fermes exploitées jusque dans la

seconde moitié du XX^e siècle subsistent comme simples résidences. Ce type de toponyme se terminant en -ière- de même que ceux finissant en -erie- est très fréquent à Tresson. Ces noms témoignent des grandes phases de défrichement et de progrès agricole du Moyen Âge. Ainsi, ils se sont développés aux XI^e et XII^e siècles, puis, après une phase de recul liée aux difficultés du temps, à partir de 1450. Toutefois, le manque de sources écrites avant le XVI^e siècle nous empêche souvent de dater précisément l'implantation de ces lieux.

La première mention dont nous disposons pour la Pinardière provient des comptes de fabrique qui signalent en 1535 que la chaux utilisée pour la construction du chœur de l'église a été faite à la Pinardière, sans doute grâce à l'extraction de pierres calcaires des environs. Le lieu appartenait, au XVI^e siècle, à la famille Amelotte dont plusieurs membres furent fermiers généraux du domaine de la Raturière. Ainsi, malgré ses transformations au fil du temps, cet ensemble renferme encore une maison datable de 1500 environ. En effet, son toit à forte pente couvert à l'origine



Tresson : passage à gué de la Pinarrière.

© Perche Sarthois



Barrière ancienne et paysage de bocage à Tresson.



Tresson : extrait du plan cadastral du Loquet, 1834, section A4 de la Ducherie, Archives communales.



Le Loquet à Tresson, vue d'ensemble.

Le Loquet, puits.



Tresson : extrait du plan cadastral de la Moïse-Mare, 1834, section A4 de la Ducherie, Archives communales.

de bardeaux de chêne et sa petite fenêtre en pierre de taille, surmontée d'un linteau à accolade, sont des éléments caractéristiques de la grande phase de renouveau économique et de reconstruction des campagnes qui débute avec la fin de la guerre de Cent Ans. Aussi modeste soit-elle, cette maison demeure un témoignage précieux de l'histoire de Tresson et l'une des maisons les plus anciennes.

Poursuivez votre chemin jusqu'au croisement de la D34, et traversez-la pour reprendre le chemin en face.

17 PASSAGE À GUÉ SUR L'ETANGSORT

Cette portion de chemin est particulièrement pittoresque avec son passage à gué sur l'Etangsort. Dans cette section, vous imaginerez sans peine la difficulté de circulation dans les campagnes avant les grands aménagements routiers du XIX^e siècle, qui améliorèrent le franchissement des ruisseaux et rivières en multipliant les ponts. En effet, jusque-là, ce type de chemin était emprunté quotidiennement par les habitants pour se rendre sur leurs terres ou au village. On comprend qu'à la Révolution, l'une des principales revendications des habitants des campagnes du Maine dans

les cahiers de doléances concerna le mauvais état des chemins, pour beaucoup impraticables une partie de l'année.

Après le ruisseau, suivez le chemin en prenant légèrement à droite, puis le chemin tourne sur gauche et au bout d'une montée assez raide, vous atteindrez le Loquet.

18 LE LOQUET

Présent sur le cadastre de 1834, le lieu est alors occupé uniquement par le corps de bâtiments situé en fond de cour, parallèlement au chemin. Il renfermait la maison à gauche, qui ne devait alors

comporter que la pièce d'habitation correspondant au pignon portant la cheminée, l'autre pièce à droite servant alors de pièce de stockage. A droite, la première dépendance agricole existait déjà même si elle fut reconstruite à fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle, comme l'indique sa façade partiellement en briques. Ce remaniement date sans doute à peu près de la même période que la construction de la grange entièrement en briques édifiée perpendiculairement. L'ensemble forme actuellement un L qui ferme la cour sur deux faces. En outre, un puits fut également construit sur la parcelle située

de l'autre côté du chemin. Cet agrandissement progressif est représentatif de l'évolution des fermes, au sein desquelles des bâtiments étaient ajoutés au fur et à mesure des besoins et de façon la plus économique possible. L'imbrication des volumes à partir de la maison permettait de limiter les coûts et de se protéger des intempéries. Ce lieu est l'illustration parfaite des petites fermes, appelées localement bordages, qui étaient disséminées dans la campagne. Si le lieu n'est plus une ferme depuis 1946, il n'a rien perdu en apparence de sa vocation agricole grâce à une

restauration attentive de ses propriétaires. Ainsi, malgré l'adaptation du lieu à de nouveaux usages et aux exigences actuelles de confort, les matériaux locaux, les volumes et proportions anciennes des ouvertures ont été préservés. Vous noterez la conservation des anciennes portes d'étables servant de volets aux ouvertures de l'extension de la maison. Cette restauration remarquable tient également à la préservation d'un environnement champêtre qui donne une belle harmonie au lieu.

Poursuivez à présent votre chemin jusqu'à la route où vous prendrez à droite. Vous laisserez à droite le chemin d'accès à la

Bézarrière pour poursuivre jusqu'au carrefour de la Moïse-Mare. Dans cette intersection, prenez légèrement à gauche pour passer près de la Moïse-Mare; une petite route goudronnée que vous emprunterez sur un 1,1 km vous permettra de rejoindre la D 208.

19 LA MOÏSE-MARE

Sur cette portion située sur le plateau, vous découvrirez un environnement plat et dégagé qui donne une ambiance très différente de la section précédente. L'absence de relief s'accommode bien de ce paysage de

champs ouverts dévolus à la culture des céréales qui a remplacé les prairies d'élevage d'autrefois. Cette voie presque rectiligne après la Moïse-Mare pourrait laisser croire à un aménagement récent mais il s'agit d'un chemin déjà présent sur le cadastre du XIX^e siècle. Dans cet espace à l'habitat plus épars, cette voie desservait à l'origine les deux fermes de la Moïse-Mare et de l'Hommeau, ainsi que de nombreuses parcelles agricoles. Le chemin, passant à l'origine entre la mare et les bâtiments de la Moïse-Mare, a simplement été légèrement détourné pour éviter la propriété.



La Buvette à Tresson.



Haras des Hayes à Tresson, ancien pavillon.



Les Hayes au début du XX^e siècle.



Les Hayes au début du XX^e siècle.



Gîte des Haies à Tresson, anciennes dépendances agricoles.

La Moïse-Mare est une ferme ancienne. L'abbé Lechâble signale dans sa chronique qu'en 1688, elle appartenait aux héritiers de Pierre Gohin et était exploitée par Pierre Cochard. Il s'agissait alors d'une métairie, ferme relativement importante comprenant au total 51 arpents de terre soit une vingtaine d'hectares. Trente-six arpents étaient cultivés en seigle et avoine et une portion marginale servait à la culture du chanvre. Le reste était occupé en pâture, bruyère, marais et bois de haute futaie, ce qui laisse envisager l'évolution du paysage environnant depuis cette époque.

Le lieu a conservé sa configuration ancienne même si les bâtiments ont été complétés et modernisés au fil du temps. Plus loin, avant d'arriver à la route départementale, vous apercevrez l'Hommeau, accessible désormais depuis la D 208. Ce lieu mentionné au XVIII^e siècle est probablement plus ancien compte tenu de sa proximité avec l'ancienne voie gallo-romaine. *Au carrefour de la route départementale, empruntez-la sur environ 250 m en serrant le bas-côté, puis laissez-la pour poursuivre tout droit sur 500 m pour rejoindre le lieu-dit La Buvette.*

20 LA BUVETTE ET SES ENVIRONS

Depuis le carrefour jusqu'à la Buvette, vous suivrez la trajectoire de l'ancienne voie gallo-romaine qui conduisait du Mans à Blois et Tours par la vallée du Loir. Venant de Volnay et Saint-Mars-de-Locquenay au Nord-Ouest, elle s'acheminait vers le Sud pour rejoindre Montreuil-le-Henri. Sur le cadastre de 1834, le lieu de la Buvette n'est encore qu'une parcelle agricole en terre labourable, dénuée de toute construction. Elle appartenait alors à Marin

Saintpère, fabricant de couverture de laine au Mans, comme l'ensemble de la propriété des Hayes dont elle faisait partie. Propriété de la famille Besnard à partir de 1871, elle passa par héritage à Georges Lureau, qui fit construire, en 1943, la maison de la Buvette. Cette dernière fut déclassée sur le cadastre comme bâtiment rural en 1965. Cette maison à étage, en forme de pavillon, est assez originale. Construite en pierre de taille et surmontée d'un toit d'ardoises, elle apparaît encore très soignée malgré la modification de son rez-de-chaussée, probablement au moment de son changement d'usage.

Connu par les habitants des environs comme un ancien pavillon de chasse, ce bâtiment est aujourd'hui presque en ruine. *Quittez la route à la Buvette, pour prendre le chemin à gauche sur 300 m environ. Vous arriverez en face du chemin d'accès au haras des Hayes dont vous apercevrez la silhouette au loin.*

21 LES HAIES

Autrefois orthographié les Hayes, ce lieu divisé en deux est connu aujourd'hui comme Haras des Hayes et gîte des Haies. Il s'agissait sous l'Ancien Régime d'un domaine seigneurial dont les premières mentions remontent au XVI^e

siècle. En effet, en 1535, Mademoiselle des Hayes figure en bonne place parmi les donateurs lors de la reconstruction du chœur de l'église. Cette famille des Hayes s'allia au XVII^e siècle à celle des Goyet, seigneurs de la Raturière, qui devinrent ainsi propriétaires des Hayes. Par succession, la propriété revint en 1688 à Nicolas Camus de Pontcarré. Au moment de la Révolution, cette famille Camus était également en possession de nombreux domaines seigneuriaux parmi lesquels la Raturière et les Etangs à Saint-Vincent-du-Lorouër.

Vendues comme bien national en 1795, les Hayes passèrent ensuite à différents propriétaires avant d'être rachetées en 1824 par Marin Saintpère. C'est lors de sa succession en 1843 que les Hayes dites d'en Haut comprenant le château furent définitivement séparées des Hayes dites d'en Bas. L'abbé Lechâble signale dans sa chronique que Marin Saintpère commença à détruire le château à partir des années 1830. Il supprima des tourelles et un pavillon construit au siècle précédent, pour en faire une maison sobre dans le goût de l'époque. La maison actuelle semble correspondre à cette phase de transformation.

Le logis principal et ses dépendances forment le haras des Hayes. Tandis que le reste du site est un gîte rural. *Face au chemin d'accès aux Haies, tournez à droite pour emprunter la route sur une centaine de mètres ; au calvaire, tournez à gauche pour prendre le chemin en direction de l'Hermenaudière, laissez ce lieu sur votre droite pour continuer sur le chemin jusqu'à la route. Traversez-la et poursuivez par le chemin en face jusqu'au hameau du Gué. A la sortie du chemin, traversez prudemment la route, puis faites quelques mètres sur gauche avant de prendre la petite route sur droite.*



Tresson : le gué au début du XX^e s.



Salle Vauguélande à Tresson.



Ferme de Vauboulon à Tresson, ancien pont du tramway.



Le tramway : ancienne gare de Tresson, actuellement au Grand-Lucé. © J. Dangeul



Le tramway : vue ancienne du site de la gare de Tresson.

22 LE HAMEAU DU GUÉ

La dernière portion du sentier que vous venez d'emprunter est un ancien chemin creux bordé d'impressionnantes "trognes". Figurant sur le cadastre de 1834, il rejoignait le carrefour des chemins de Tresson à Saint-Georges-de-la-Couée et Sainte-Osmane près d'un passage à gué. Comme le chemin, le hameau du Gué est ancien, il s'est sans doute formé progressivement, en témoigne la mention d'une maison dite "du Gué" léguée à la fabrique en 1520. Ce hameau illustre comment les passages à gué ont servi par le passé de point de fixation des populations.

Néanmoins, comme ici, l'habitat était toujours installé à quelques distances du cours d'eau par souci de protection contre les crues éventuelles. Le pont actuel fut construit en 1927.

23 LE PLAN D'EAU ET LA SALLE VAUGUÉLANDE

Du pont, vous verrez plusieurs plans d'eau alimentés par l'Étangsort. Le plus important est celui de Vauguélande, creusé en 1984 par la commune pour en faire un espace de loisirs, principalement dédié à la pêche. Il fut d'abord associé à un bloc sanitaire qui servit de base à la création de la salle polyvalente actuelle réalisée en

2002. Cette salle à la forme simple et basse, largement ouverte sur le plan d'eau, s'intègre parfaitement à son environnement.

Quelques mètres plus loin, tournez à gauche pour emprunter un chemin qui remonte sur le coteau surplombant la vallée de l'Étangsort. Suivez-le sur 800 m environ ; là, traversez la route pour prendre en face avant de tourner légèrement à gauche, puis après une virgule à droite, reprenez le chemin à votre droite. En face d'un étang de pêche, vous pourrez percevoir

l'emplacement du tracé du tramway qui rejoignait le cimetière.

24 LES VESTIGES DU TRAMWAY

La première partie du sentier n'est autre que l'ancien chemin qui reliait le secteur du Gué et le chemin de Sainte-Osmane à l'ancienne route de Saint-Calais au Grand-Lucé. Délaissée dans le secteur de La Raturière au profit d'un nouveau tracé au XIX^e siècle, sa trajectoire fut en partie reprise lors de la création de la ligne de tramway Le Grand-Lucé à Saint-Calais en 1913.

Jusque-là, les habitants ne disposaient pas de réseau

ferré. Au plus près, ils devaient se rendre à Saint-Calais à 15 km pour prendre la ligne de chemin de fer d'intérêt secondaire Mamers-Saint-Calais ouverte en 1872, ou se rendre au Grand-Lucé, à 10 km. Cette station était le terminus de la ligne de tramway Le Mans-Le Grand-Lucé, ouverte en 1882, avant son prolongement jusqu'à La Chartre-sur-le-Loir en 1884. Suite aux réclamations des notables locaux, une bifurcation vers Saint-Calais, passant par Tresson, fut actée

en 1910. Elle fut ouverte en septembre 1913 ; son parcours venait de Montreuil-le-Henri et se dirigeait ensuite vers Sainte-Osmane au gré d'un parcours très sinueux au niveau de Tresson. Mais cette ligne, non rentable, comme toutes celles du troisième réseau des tramways de la Sarthe, et très vite concurrencée par l'automobile, ferma dès mars 1947. Cette ligne, à voie étroite, présentait la particularité de ne pas être construite en accotement de route sur une bonne partie de sa longueur. De ce fait, il n'en reste presque aucun vestige et son emplacement est très difficile à reconnaître sur le terrain en

dehors de quelques remblais. En effet, la gare qui n'était en réalité qu'une guérite localisée à peu près en face du lieu-dit la Chevalerie sur la route de Saint-Georges-de-la-Couée, fut rachetée par un particulier et déplacée en 1948. Elle est aujourd'hui conservée dans une propriété privée au Grand-Lucé. Toutefois, il reste au sein des terres de Vauboulon deux très beaux ouvrages d'art. L'un de ces ponts enjambait un

ruisseau, l'autre, l'ancien chemin d'accès à la ferme de Vauboulon. Ils sont aujourd'hui privés.

Poursuivez votre parcours en direction de la Raturière que vous apercevrez sur votre gauche avant de redescendre vers le bourg.

25 LA RATURIÈRE

Le lieu remonte peut-être au XI^e siècle comme semble l'indiquer la mention d'une terre de *Roitoriis* en 1075 dans les actes de l'abbaye Saint-Vincent du Mans. Toutefois, le site est surtout connu à partir de la fin du Moyen Âge. Il était alors le principal domaine seigneurial



**La Raturière à Tresson
au début du XX^e s.**

**Vue de la Raturière
depuis la rue du Lavoir.**

de Tresson. La Raturière appartenait à la famille Goyet, qui avait droit de haute, moyenne et basse justice. Jehan Goyet obtint de Charles VIII, en 1493, le droit de fortifier sa maison, preuve de son importance dans la hiérarchie seigneuriale de l'époque. Passé par héritage en 1688, à la famille Camus de Pontcarré puis aux Camus de Viarmes qui conservèrent le lieu jusqu'à la Révolution, la Raturière fut divisée ensuite.

Néanmoins, le logis de la Raturière est décrit par l'abbé Lechâble dans la chronique de la paroisse en 1865, en des termes élogieux : « *le manoir de la Raturière se dresse comme un nid d'aigle au-dessus du bourg (...), la maison de maître se fait remarquer par une coupe de pierre aussi élégante que précise ; la porte de la tourelle d'escalier particulièrement donne un riche modèle des impériales du début du XVI^e siècle, on voit peu d'antiquités de meilleur goût et mieux conservées avec leur vernis séculaire* ». Pourtant, il signale aussi que la chapelle située sur le bord du chemin a été

détruite au commencement du XIX^e siècle, de même que le pigeonnier. Plus loin encore, le chroniqueur termine sa présentation en indiquant que le cultivateur qui le possède menace de le renverser entièrement. L'abbé Froger signale, quant à lui, l'avoir vu en 1874 ; il le décrit comme un manoir à tourelle d'escalier hexagonale, fenêtres à meneau et toit aigu caractéristique de la fin du XV^e

siècle et indique sa destruction vers 1875. De fait une nouvelle maison reprenant l'emplacement du manoir fut déclarée en 1879 par un certain Vérité. Le lieu fit l'objet de nouvelles constructions qui abritaient plusieurs foyers dont certains membres travaillaient en 1906 comme briquetiers dans la commune. Rejoignez à présent le bourg où s'achève ce parcours.

Laissez-vous conter Le Pays du Perche Sarthois, Pays d'art et d'histoire...

Pour enrichir votre découverte, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois et ses guides-conférenciers, en partenariat avec les offices de tourisme, vous proposent des animations parmi lesquelles des balades et visites des communes du Pays, du printemps à l'automne pour le public individuel et toute l'année pour les groupes.

Le Pays d'art et d'histoire, c'est également un service éducatif

A destination des scolaires, de la maternelle à la terminale. Il propose des parcours, des ateliers, des journées et des classes du patrimoine pour une approche sensible et active du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Le Pays du Perche Sarthois appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture, direction de l'architecture et du patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités territoriales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité des animations proposées. Aujourd'hui un réseau de 186 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

A proximité

Le Mans, Le Pays Vallée du Loir, Vendôme, Laval, Le Pays Coëvrons-Mayenne, Angers, Tours, Nantes, Guérande, Fontenay-le-Comte, Saumur, Le Pays du Vignoble Nantais bénéficient de l'appellation Villes et pays d'art et d'histoire.



Pour tout renseignement

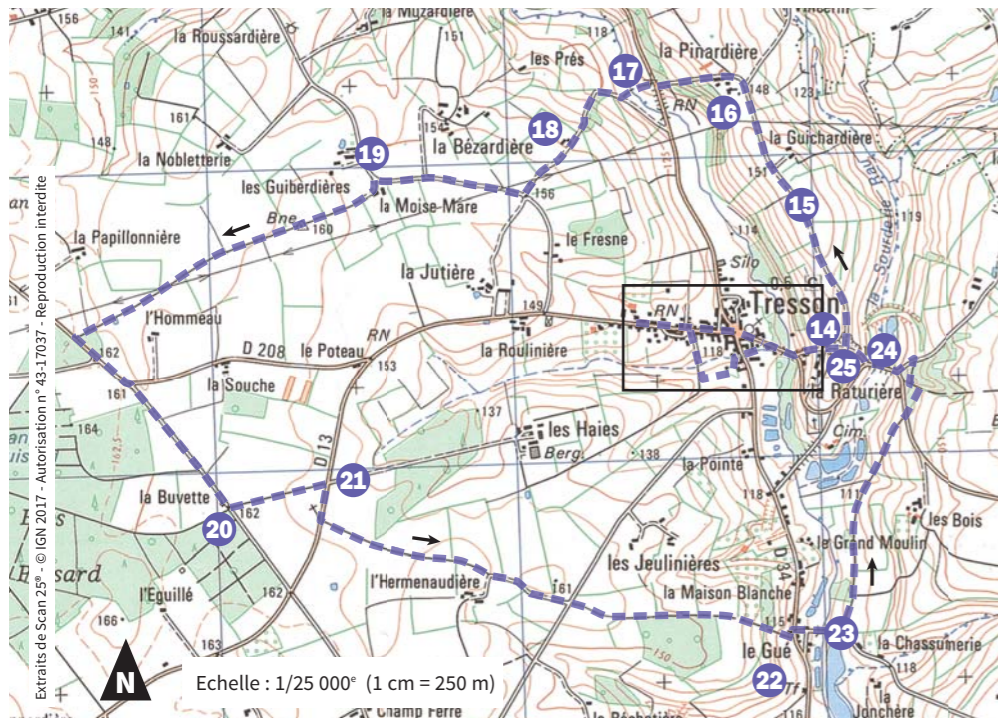
Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois
24 Avenue de Verdun,
BP 90 100
72404 La Ferté Bernard cedex
T. 02 43 60 72 77
perche-sarthois@orange.fr
www.perche-sarthois.fr
www.facebook.com/perchesarthois

Mairie de Maisoncelles
16 rue du Val-de-Loir,
72 440 Maisoncelles
T. 02 43 35 41 40
Mairiemaisoncelles72@wanadoo.fr

Mairie de Tresson
16 rue des Lilas, 72 440 Tresson
T. 02 43 35 18 14
communedetresson@wanadoo.fr



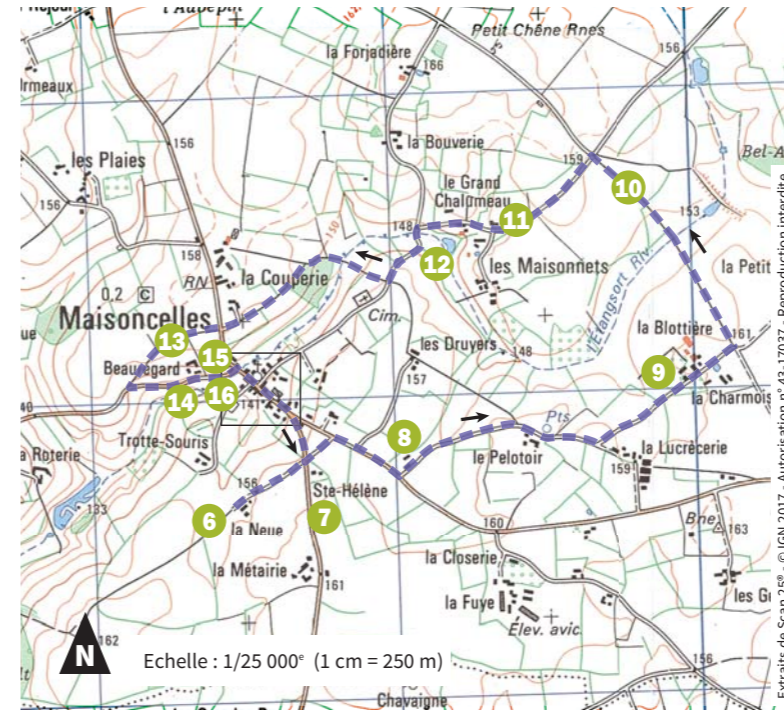
TRESSON



PARCOURS AUTOUR DU VILLAGE

Distance totale : 9,20 km
(y compris le parcours dans le bourg).
Durée 2h15 environ.

- 14 Le chemin de la Raturière
- 15 Point de vue sur la Vallée de l'Etangsort
- 16 La Pinardière
- 17 Passage à gué
- 18 Le Loquet
- 19 La Moise-Mare
- 20 La Buvette
- 21 Les Haies
- 22 Le Gué
- 23 Le plan d'eau et la salle Vauguelande
- 24 Les vestiges du tramway
- 25 La Raturière



PARCOURS AUTOUR DU VILLAGE

Distance totale : 6,35 km
(y compris le parcours dans le bourg).
Durée 1h30 environ.

- 6 La Neue
- 7 Sainte-Hélène
- 8 Le Passoir
- 9 La Blottière
- 10 Ancien chemin creux et ses arbres têtard
- 11 Villa des Maisonnets
- 12 L'étang de Chalumeau
- 13 Point de vue sur l'arrière des bâtiments de Beaugard
- 14 Le cormier de Beaugard
- 15 L'ancienne ferme de Beaugard
- 16 La Cour



Documentation

- ★ **Bibliographie**
 - Blanchard (Ghislaine & Gérard), *Maisoncelles, grande et petite(s) histoire(s) de ce village sarthois*, Maisoncelles, 2004.
 - Chartier (Janine), Louveau (Annie), *Lavois en Sarthe*, Le Mans, 2015.
 - Froger (Louis), Tresson, *Revue historique et archéologique du Maine*, Tome 48, 1900, pp33-60 & pp173-192.
 - Pesche (Julien-Rémy), *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, Le Mans, 6 vol., 1929-1942.
 - Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, *Laissez-vous conter le train en Perche Sarthois*, La Ferté-Bernard, 2014.
 - Service Régional de l'Archéologie, *Carte archéologique de la Gaule, La Sarthe*, Paris, 2001
 - ★ **Archives départementales de la Sarthe.**
 - Fonds Cordonnier, notamment pour la copie de 1925 de la *Chronique de la paroisse de Tresson*, écrite par l'abbé Lechâble, vers 1865 et revue vers 1908.
 - Fonds Giraud
 - Séries O, P, Q, cadastre et listes nominatives de recensement de population.
 - ★ **Archives communales de Maisoncelles et Tresson.**
 - ★ **Documentation privée.**

Crédits photographiques

- ★ Archives Départementales de la Sarthe.
- ★ Cartes postales anciennes, collections J.-Y. Poignant & C. Rottier.
- ★ Sauf mentions contraires et cartes postales anciennes, photographies Jean-Philippe Berlose / CEMJKA - Perche Sarthois 2017.

Edition

- ★ Document édité par le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, sur papier issu de forêts gérées durablement, certifiées PEFC, à 3000 exemplaires à l'occasion du Monument du Mois de Maisoncelles-Tresson, du 22 septembre au 15 octobre 2017.
- ★ Rédaction : Sylvie Lemercier.
- ★ Relecture : Martine de Anta, Chantal Buin, Chantal Dangeul, Jean-Yves Poignant.
- ★ Remerciements : municipalités et leur personnel communal ainsi qu'aux habitants qui ont bien voulu prêter leurs documents et partager la mémoire des lieux. Que soient également chaleureusement remerciées toutes les personnes qui ont permis l'aboutissement de cette publication et du Monument du Mois dans son ensemble.
- ★ Impression : Numeriscann.
- ★ Dépôt légal : octobre 2017.

“LE BOURG (DE TRESSON) EST SITUÉ AU FOND D’UN ÉTROIT VALLON QUE DOMINENT DES BOCAGES, DES COTEAUX ESCARPÉS, DES SENTIERS SINUEUX D’UN EFFET TRÈS PITTORESQUE.” ...

Jules Lechâble, vers 1865, *Notes sur le paroisse Saint-Martin de Tresson*. Archives départementales de la Sarthe / 18 J 480.

Maisoncelles-Tresson, parcours-découverte

Que vous soyez habitant ou touriste de passage, ce document est fait pour vous. Il a pour but de vous faire découvrir les communes de Maisoncelles et Tresson et les principaux éléments de leur patrimoine paysager et architectural sous la forme de balades pédestres.

Après une introduction générale à l’histoire des deux communes, cette brochure vous propose deux promenades distinctes, l’une à Maisoncelles (6,35 km, 1h30 de marche) et l’autre à Tresson (9,20 km, 2h15 de marche) .

.....
Les itinéraires proposés empruntent une sélection de chemins et de petites routes; ils peuvent recouper en partie les circuits de randonnées pédestres mais ils ne font l’objet d’aucun balisage spécifique. Suivez scrupuleusement le fil de parcours détaillé dans le texte et référez-vous aux cartographies du document.

Majoritairement privés, les lieux commentés sont plus ou moins visibles de la voie publique. Merci de ne pas pénétrer à l’intérieur des propriétés et de respecter l’intimité des habitants.

Découvrez le Perche Sarthois sur votre smartphone ou sur votre tablette en flashant ce QR Code !



Publication réalisée grâce au concours financier de la Région des Pays de la Loire et du Ministère de la Culture.